

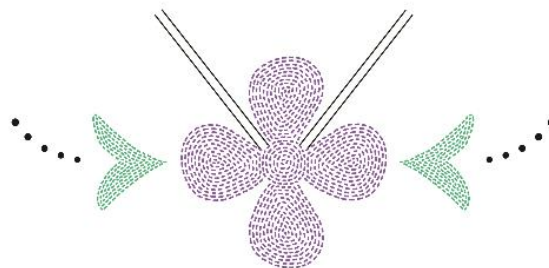
National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de collecte de la vérité
Première partie - Audiences publiques**

**Hôtel Sheraton de l'aéroport de Vancouver
Salle de bal Britannia
Grand Vancouver (Colombie-Britannique)**



TRADUCTION

Samedi 7 avril 2018

**Audience publique Volume No. 103
Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella,
en lien avec Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe**

**Devant le Commissaire Brian Eyolfson
Avocat de la Commission Breen Ouellette**

INTERNATIONAL REPORTING INC.
41-5450, chemin Canotek, Ottawa (Ontario), K1J 9G2
Courriel : info@irri.net – Téléphone : 613-748-6043 – Télécopieur : 613-748-8246

II

COMPARUTIONS

Assemblée des Premières Nations	Julie McGregor (avocate)
Gouvernement de la Colombie-Britannique	Sara Pye (avocate)
Gouvernement du Canada	Lucy Bell (avocate)
Première Nation Heiltsuk	Aucune comparution
Northwest Indigenous Council Society	Aucune comparution
Our Place - Ray Cam Co-operative Centre	Aucune comparution
Pauktuutit Inuit Women of Canada	Aucune comparution
Vancouver Sex Workers' Rights Collective	Aucune comparution
Les Femmes Michif Otipemisiwak/Women of the Metis Nation	Aucune comparution

III

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Volume public 103	
7 avril 2018	1
Témoins : Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre, Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella En lien avec Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe	
 Devant le commissaire Brian Eyolfson	
 Avocat de la Commission : Breen Ouellette	
 Grand-mères, Aîné(e)s, Gardien(ne)s du savoir : Florence Catcheway, Laureen « Blu » Waters-Gaudio, Kathy Louis, CeeJai Julian, Audrey Siegl, Bernie Poitras Williams, Merle Williams, Deni Paquette, Donna Dickison, Ruth Alfred, Harriet Prince, Gladys Radek, Louise Haulli, Reta Blind, Elaine Bissonnette, Eunice McMillan, Candace Ruth, Janice Brown, Theresa Russ, Deanna Lewis, Jennifer Thomas, Margerat George, Juanita Desjarlais	
 Registraire : Bryan Zandberg	

IV
LISTE DES PIÈCES

N°	DESCRIPTION	PAGE
Témoins : Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre, Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella Pièces (Code : P01P15P0402)		
1	Chemise contenant trois images présentées lors du témoignage public de la famille	90
2	Vidéo de Linda Joe (16,8 Mo, 43 secondes, format MP4)	91
3	Lettre de Gertrude Pierre au Service correctionnel du Canada, datée du 16 août 2016	91
4	Lettre de Delilah Pierre au Service correctionnel du Canada, datée du 25 octobre 2016	91
5	Lettre de Trevor Joe à la Commission canadienne des libérations conditionnelles (non datée)	91
6	Lettre à Raquel Marjorie Joe (non datée et non signée)	91
7	Deuxième lettre de Melodie Pierre au Service correctionnel du Canada, datée du 16 août 2016	91
8	Service correctionnel du Canada/Services aux victimes, Région du Pacifique - lettre à Melodie Casella, datée du 16 janvier 2017 (une page)	91
9	Décision de la Commission des libérations conditionnelles du Canada concernant la semi-liberté et la libération conditionnelle totale refusée, datée du 13 janvier 2017 (huit pages, dont une lettre de présentation adressée à Melodie Casella)	91
10	Lettre de Patrick Storey, de la Commission canadienne des libérations conditionnelles, à Delilah Pierre, datée du 26 janvier 2017	91
11	Lettre de Jason Trudeau, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, à M ^{me} Pierre, affranchie le 8 novembre 2017	92

V

LISTE DES PIÈCES

N°	DESCRIPTION	PAGE
12	Lettre de Patricia Barkaskas, directrice des études de la Peter A. Allard Law School Indigenous Community Legal Clinic, à Delilah Pierre datée du 23 août 2017 (sept pages incluant la documentation à l'appui)	92

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 Grand Vancouver (Colombie-Britannique)

2 --- La séance débute le samedi 7 avril 2018 à 11 h 3.

3 **M. BENEDICT PIERRE** : Avant de commencer, on
4 m'a demandé, au nom de ma famille, de faire une minute de
5 silence en hommage aux jeunes joueurs de hockey qui ont
6 perdu la vie en Saskatchewan. Donc avant qu'on fasse quoi
7 que ce soit, j'aimerais demander une minute de silence à
8 partir de maintenant.

9 **(COURTE PAUSE)**

10 **M. BENEDICT PIERRE** : Merci. Vénérables
11 Aîné(e)s, membres de la famille, amis, dignitaires,
12 commissaires, on aimerait commencer par exprimer notre
13 reconnaissance et nos remerciements aux Tsleil-Waututh, aux
14 Musqueam, aux Tsawwassen et aux Squamish... qui se trouvent
15 dans ce territoire sacré de venir et d'apporter notre...
16 notre témoignage à cette enquête. Et celle dont nous allons
17 parler, c'est notre chère Cheryl Ann Joe. Et ma famille m'a
18 demandé d'expliquer qu'il y a une chaise qui est facilement
19 laissée vide pour que l'esprit de la personne, mais dans la
20 discussion de notre famille, l'une des choses qu'on voulait
21 faire... une partie de notre enseignement c'est que ça doit
22 être... comme il se doit. Je sais que ça peut avoir
23 représenté d'autres personnes, mais on veut que notre
24 Cheryl bien-aimée soit... que ça soit comme il se doit...
25 que le dessus soit mauve, même la chemise était l'une des

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 siennes, l'une... une de ses couleurs préférées. Donc on
2 voulait expliquer pourquoi on a cette... cette table sur
3 laquelle se trouve la photo de Cheryl. J'aimerais donc
4 commencer par une... par une prière.

5 (S'exprime en sháshíshálh.) Lui qui habite
6 au-dessus, on vous demande de nous donner votre force en ce
7 jour pour aider nos cœurs et nos esprits à exprimer et à
8 libérer les émotions et les sentiments qu'on a besoin...
9 qu'on a besoin de faire ressortir et de faire connaître au
10 public, vous savez, en le sensibilisant. Et l'importance,
11 Créateur, de cette Commission... pour reprendre ces mots
12 que nous allons partager aujourd'hui, comme vous savez, et
13 qu'il en ressorte quelque chose de bien. Et on dit une
14 prière spéciale pour toute ma famille qui parlera,
15 Créateur, pour... pour les toucher et lui donner la force
16 dont elle a besoin. Et à vous tous qui êtes ici et voyez ce
17 qui va se passer aujourd'hui. Bénis tous ceux que nous
18 aimons chez nous, les commissaires, et plus important
19 encore, nos... nos êtres chers dans le monde des esprits,
20 en particulier notre... notre chère Cheryl. Sur ce, nous
21 allons vous remercier, Créateur, et nous allons commencer
22 le travail. (S'exprime en sháshíshálh.)

23 **M. BREEN OUELLETTE** : Merci, Ben. Et merci de
24 nous avoir expliqué votre protocole. Pour le compte rendu,
25 je m'appelle Breen Ouellette et je suis avocat pour

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 l'Enquête nationale. J'ai le très grand honneur et le
2 privilège de vous présenter les membres des familles Joe,
3 Pierre et Casella, qui sont venus de Sechelt. Je vais
4 demander à leur matriarche, Gertie Pierre, de présenter les
5 autres membres de sa famille.

6 **MME GERTRUDE PIERRE** : Ma fille, Melodie
7 Pierre... Melodie Casella. Et le suivant est Trevor Joe,
8 mon neveu, le fils de Cheryl Ann Joe. Et mon fils, Benedict
9 Pierre. Et ma fille, Delilah Pierre. Et mon fils, Jason
10 Pierre. Et Freda Ens, notre soutien. Et CeeJai Julian,
11 Selena August (transcription phonétique), la conjointe de
12 fait de mon fils, et Rhoda Julien, et Donna Dickison,
13 Harriet Prince, et Penny Kerrigan. (S'exprime en
14 sháshíshálh.)

15 **M. BREEN OUELLETTE**: Merci, Gertie. Et pour
16 la clarté du compte rendu, les personnes présentées dans la
17 première rangée sont des témoins et les personnes à
18 l'arrière sont là pour le soutien. Monsieur le Registraire,
19 la famille a demandé de faire sa déclaration solennelle en
20 tenant des plumes d'aigle.

21 **M. BRYAN ZANDBERG** : Bonjour, tout le monde.
22 Je vais vous passer des plumes d'aigle.

23
24 pour... d'accord.

25 **UN (E) INTERLOCUTEUR (TRICE)** : Trois et trois.

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 M. BRYAN ZANDBERG : Trois et trois?

2 D'accord.

3 UN(E) INTERLOCUTEUR(TRICE) : (inaudible).

4 M. BRYAN ZANDBERG : D'accord. Tu as apporté
5 ta propre plume d'aigle ce matin. Oh, d'accord. Alors... ce
6 que je vais demander aux membres de la famille de faire
7 alors, c'est de... tout le monde, tout simplement prendre
8 et tenir la plume d'aigle qui est à côté de vous, ou celle
9 que vous tenez déjà. D'accord. Je vais donc demander à tous
10 les témoins en même temps de faire sa déclaration
11 solennelle.

12 JASON PIERRE, déclaration solennelle :

13 DELILAH PIERRE, déclaration solennelle :

14 GERTRUDE PIERRE, déclaration solennelle :

15 BENEDICT PIERRE, déclaration solennelle :

16 TREVOR ANSEN JOE, déclaration solennelle :

17 MELODIE CASELLA, déclaration solennelle :

18 M. BRYAN ZANDBERG : D'accord. Merci.

19 M. BREEN OUELLETTE : Et je vais prendre un
20 moment pour offrir du cèdre à la famille pour son
21 témoignage aujourd'hui.

22 (COURTE PAUSE)

23 M. BREEN OUELLETTE : Melodie, vous avez
24 fourni des photos à partager avec nous aujourd'hui. Je
25 demande à notre excellent personnel audiovisuel de bien

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 vouloir montrer la photo numéro un, afin que vous puissiez
2 nous la décrire.

3 **MME MELODIE CASELLA** : C'est une photo qui a
4 été prise avec Cheryl quand elle avait environ 15 ans. Et
5 elle était très fière de cette veste parce que c'était
6 l'époque... à l'époque des années 1970 où la série *Happy*
7 *Days* était la plus populaire et Scott Baio portait une
8 veste semblable à la sienne, alors elle... elle la portait
9 avec beaucoup de fierté.

10 **M. BREEN OUELLETTE** : Et ensuite, je demande
11 la photo numéro deux, s'il vous plaît?

12 **MME MELODIE CASELLA** : C'est une époque où
13 elle était... plus jeune. Et c'était probablement au
14 moment, je crois, où elle vivait chez mes parents. Et puis,
15 j'ai appris... à l'aimer comme ma sœur, pas comme... ma
16 cousine.

17 **M. BREEN OUELLETTE** : Et ensuite, je demande
18 la photo numéro trois, s'il vous plaît?

19 **MME MELODIE CASELLA**: C'est une photo de
20 Cheryl, et elle tient le plus âgé de mes neveux, le fils de
21 mon frère, Ben. Et c'est son fils, son plus jeune bébé, et
22 il avait... presque deux ans. C'était un très grand garçon.
23 Et ça... ça montre encore plus la personne qu'elle est pour
24 nous tous. Elle était très aimante et gentille, et elle
25 avait toujours les bras tendus pour nous embrasser et...

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 nous montrer à quel point elle aimait et prenait soin de
2 tout le monde.

3 **M. BREEN OUELLETTE** : Gertie, tu peux passer
4 le micro? Merci. Pouvez-vous confirmer... si vous êtes ici
5 aujourd'hui parce que Cheryl a disparu ou parce qu'elle a
6 été assassinée?

7 **MME GERTRUDE PIERRE** : Elle a été assassinée.

8 **M. BREEN OUELLETTE** : Et quel jour a-t-elle
9 été assassinée?

10 **MME GERTRUDE PIERRE** : Elle a été assassinée
11 le 20 janvier 1992. Brutalement assassinée. Elle... Brian
12 Allender a vraiment fait une chose horrible avec elle et
13 l'a mutilée. Et vous savez, on n'oublie jamais. Je me sens
14 comme le premier jour où on a appris sa mort. J'ai
15 l'impression qu'on y est encore.

16 **M. BREEN OUELLETTE** : Quel âge avait-elle au
17 moment du meurtre?

18 **MME GERTRUDE PIERRE** : Elle avait 26 ans.

19 **M. BREEN OUELLETTE** : Jason, pourriez-vous
20 nous dire comment c'était de grandir avec Cheryl?

21 **M. JASON PIERRE** : Eh bien, pour moi, quand
22 j'ai grandi avec Cheryl, elle était comme une très grande
23 soignante envers notre famille. Comme ma sœur, Melodie, je
24 ne l'ai jamais considérée comme ma cousine. Je la
25 considérais plus comme ma... ma grande sœur parce qu'elle a

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 été élevée avec... avec nous pendant un certain temps. Et
2 elle a été l'une des premières à vraiment sortir de la...
3 la région rurale, loin... de la réserve et à entrer dans la
4 région urbaine, ici, à Vancouver.

5 Et à l'époque, il y avait beaucoup de choses
6 différentes qui se passaient. Et on avait un autre cousin
7 plus âgé, Curtis Paul (transcription phonétique), qui était
8 impliqué dans... beaucoup de crimes et autres, et ainsi de
9 suite. Et il a pris ma sœur, Cheryl, sous son aile et... et
10 lui a renseigné... enseigné... le mieux qu'il pouvait sur
11 la vie dans la rue. Ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut
12 pas faire pour... pour vivre dans la rue. Et Cheryl me l'a
13 transmis, ainsi qu'à chacun de nos... de nos frères et
14 sœurs... chaque fois qu'on allait à Vancouver, elle nous
15 disait, vous savez : « Ne fais pas ceci. Ne fais pas cela.
16 Ne va pas ici. Ne va pas là. » Et quelles étaient en
17 quelque sorte les zones de danger et des choses comme ça où
18 toute l'activité criminelle se déroulait.

19 Et malheureusement, elle s'est mise à
20 travailler. Et à un jeune âge, j'ai... j'ai assumé... la
21 responsabilité d'être un observateur pour elle, qui veille
22 sur elle. Je relevais... je relevais les plaques
23 d'immatriculation et d'identification quand les... clients
24 venaient la chercher. Et elle me disait toujours : « Si je
25 ne suis pas de retour dans une heure, va voir la... la

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 police de Vancouver. » Et, vous savez, j'ai... j'ai prié
2 et prié pour que... que ce jour-là ne se passe pas... ne se
3 passe pas ou ne vienne pas. Parce qu'il y a eu quelques
4 incidents où... où elle a été emmenée. Elle a été emmenée
5 dans la vallée du Fraser et une heure s'est écoulée, puis
6 une heure et demie, et deux heures. Vous savez,
7 j'essayais... j'essayais de ne pas, vous savez, d'aller
8 voir la police de Vancouver, en espérant qu'elle
9 reviendrait.

10 Et puis, juste au moment où... où je me
11 rendais au poste de police pour leur parler de ma sœur
12 Cheryl, de ce qu'elle faisait et... et de ce qu'elle
13 voulait que je fasse... elle est arrivée... elle est
14 arrivée en traversant la rue et en courant après moi.
15 Ses... ses vêtements étaient déchirés, elle avait un œil au
16 beurre noir et une lèvre qui saignait. Et heureusement,
17 elle s'est enfuie cette fois-là. Mais je n'ai jamais,
18 jamais pensé un jour que quelque chose comme ça lui
19 arriverait, jamais, aussi brutal que ça... que ça l'a été.
20 Dans mes rêves les plus fous, je n'aurais jamais pensé que
21 quelque chose comme ça arriverait à ma belle sœur Cheryl
22 Ann Joe.

23 Ce ne sont là que quelques-unes des choses
24 que j'ai vécues avec ma magnifique sœur. Vous savez,
25 c'était une... la vie qu'elle menait à Vancouver. Parce

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 qu'elle... qu'elle avait l'habitude de s'occuper de nous
2 tous, quoi qu'il arrive. Moi... moi en particulier, elle
3 avait l'habitude de s'assurer que j'étais nourri tout le
4 temps. De s'assurer... de s'assurer que j'étais habillé.
5 Que j'avais les chaussures aux... aux pieds. Elle a fait
6 tellement de choses pour moi. Je pense encore à elle
7 aujourd'hui. La douleur est toujours... la même. Je prie
8 simplement pour que ce... que nous partageons ici
9 aujourd'hui aide d'autres familles. J'espère que les autres
10 familles n'auront pas à passer par... par ce genre de
11 choses. Hypothétiquement, si cela se produit, vous savez,
12 on peut faire en sorte que ça se passe autrement pour leurs
13 familles. Et avoir de bonnes ressources en place pour...
14 pour ces gens.

15 Parce que jusqu'à ce jour, nous luttons
16 encore. Et il y a eu tellement toutes sortes de négligences
17 envers notre famille et tout au long de ce processus
18 judiciaire. Et je prie pour que les autres familles n'aient
19 pas à passer par là non plus. Il y a tant d'autres choses
20 que je pourrais partager et je vous juste vous remercier
21 tous de m'avoir écouté. Merci beaucoup. (S'exprime en
22 sháshíshálh.)

23 **M. BREEN OUELLETTE** : Merci, Jason. Trevor?
24 Comment était la vie de Cheryl dans les semaines et les
25 mois qui ont précédé son meurtre?

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 **M. TREVOR JOE** : Je me souviens qu'elle a
2 parlé de reprendre sa vie en main pour pouvoir ramener mes
3 deux jeunes frères de l'Alberta.

4 **M. BREEN OUELLETTE** : Melodie, pouvez-vous
5 nous dire pourquoi Cheryl n'avait pas la garde de ses deux
6 plus jeunes fils dans les mois précédant son meurtre?

7 **MME MELODIE CASELLA** : J'étais allée voir
8 Cheryl chez elle. Et... parce que j'y allais toujours pour
9 voir si elle avait besoin de quoi que ce soit ou si je
10 pouvais l'aider. Et...elle a dit que le père les avait
11 emmenés en Alberta pour rendre visite à la famille et qu'il
12 les ramènerait. Mais à ce moment-là, c'était... les... les
13 semaines s'étaient transformées en mois pour elle et elle
14 n'avait pas récupéré ses enfants. Et c'étaient des bébés.
15 L'un n'avait que deux ans, l'autre quatre. La dévastation
16 et la solitude qu'elle ressentait dans son cœur de ne pas
17 avoir ses bébés à la maison parce que le père avait...
18 avait tout simplement prolongé la visite et les gardait
19 avec lui en Alberta.

20 **M. BREEN OUELLETTE** : Et est-ce qu'elle est
21 allée quelque part pour obtenir de l'aide afin de tenter de
22 les récupérer?

23 **MME MELODIE CASELLA** : Oui. Je me souviens
24 quand elle a dit qu'elle s'était présentée à notre bureau
25 de bande et qu'elle avait demandé de l'aide financière pour

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 pouvoir aller en Alberta parce qu'elle était elle-même une
2 mère seule bénéficiaire de l'aide sociale. Et puis,
3 personne ne voulait l'aider. Ils ne lui ont pas donné
4 d'argent pour partir et personne ne la soutenait ou ne
5 plaidait en sa faveur pour qu'elle récupère ses enfants.

6 **M. BREEN OUELLETTE** : Et elle a trouvé son
7 propre plan?

8 **MME MELODIE CASELLA** : Oui. Il y a eu un...
9 un moment en décembre où, traversée par son... son chagrin
10 d'amour et sa douleur de ne pas avoir ses bébés à la
11 maison, elle avait dit : « Je vais réaliser le plan. »
12 Elle a dit : « Pour aller chercher mes garçons. » Elle a
13 dit : « Je vais avoir assez d'argent. » Elle nous a dit
14 qu'elle... elle allait prendre un train et aller en
15 Alberta. Et puis qu'elle allait chercher les deux petits et
16 qu'elle avait le... l'argent nécessaire pour se procurer
17 les deux billets supplémentaires et ramener les enfants à
18 la maison.

19 **M. BREEN OUELLETTE** : Et qu'est-ce que vous
20 avez dit à Cheryl à propos de son plan?

21 **MME MELODIE CASELLA** : Mais à l'époque, quand
22 elle en parlait, je pense qu'elle le faisait à travers sa
23 dépression et sa solitude et à ce qu'elle ressentait parce
24 que ses enfants lui manquaient. Et puis, elle avait
25 consommé des drogues. Et je lui ai dit : « Ce ne serait pas

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 bien d'avoir tes garçons à la maison et qu'ils te voient
2 agir ainsi. » Alors, j'étais en colère contre elle et je
3 lui ai dit : « Je ne vais plus te parler. » J'ai ajouté :
4 « Jusqu'à ce que tu fasses quelque chose avec toi-même. »

5 **M. BREEN OUELLETTE** : Et vous souvenez-vous
6 de la dernière fois que vous avez vu Cheryl?

7 **MME MELODIE CASELLA** : Je suis une personne
8 qui a la chance... et la malédiction en même temps, d'avoir
9 une excellente mémoire. Elle est venue à l'hôpital le jeudi
10 précédent... avant le week-end de son assassinat. Et elle
11 est venue dans ma chambre. On m'avait enlevé les amygdales.
12 Et puis, elle a jeté un coup d'œil autour du rideau de
13 mon... mon lit. Et j'étais tellement heureuse de la voir.
14 Et puis, elle s'est assise à côté de moi... pas avant de
15 m'enlacer et de me serrer dans ses bras. Et elle souriait
16 et... et riait, parce que... que je ne lui avais pas parlé
17 depuis presque un mois après lui avoir dit ces choses en
18 décembre. Et ma mère lui avait dit, quand elle a appelé la
19 maison, que j'étais à l'hôpital. Elle voulait venir voir si
20 j'allais bien. Et elle a dit : « On va aller en Alberta la
21 semaine prochaine. » Elle a dit : « Je vais aller en ville
22 en fin de semaine. » Elle a dit : « Je vais aller me faire
23 de l'argent. Je vais aller chercher mon magnétoscope à
24 cassettes chez le prêteur sur gages pour que mes enfants
25 puissent regarder des vidéos quand ils vont rentrer à la

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 maison. »

2 Et puis, j'ai reçu mon congé de l'hôpital le
3 lendemain matin, et elle m'a téléphoné le vendredi. Et elle
4 a dit : « Je suis allée à l'hôpital et tu n'étais pas là. »
5 Et elle a dit : « Peux-tu... peux-tu venir avec moi à
6 Vancouver? » Et je lui ai répondu que je ne pouvais pas
7 parce que je me remettais encore de mon opération. Et que
8 « le médecin m'avait prévenue de faire attention. » Et
9 puis, elle a dit : « Je vais revenir dimanche. » Et puis,
10 elle a dit : « On fera des plans la semaine prochaine. »
11 Elle a dit : « Parce que je vais avoir l'argent dont on a
12 besoin et on ira en Alberta. » Elle a dit : « La semaine
13 prochaine, je vais... on va ramener mes garçons à la
14 maison. » Et c'était le week-end où elle a été assassinée.
15 Elle n'est pas rentrée ce dimanche-là. Et cette
16 conversation, c'est comme si elle m'avait appelé hier. Je
17 me souviens d'elle... elle riait au téléphone, me disant
18 qu'elle m'aimait et : « Je te verrai dimanche. »

19 **M. BREEN OUELLETTE** : Trevor, vous
20 souvenez-vous quand vous avez appris que votre mère avait
21 été assassinée?

22 **M. TREVOR JOE** : Oui, je m'en souviens. Mon
23 cousin Ben, à côté de moi, m'a sorti de l'école juste avant
24 la fin de la journée et il... il m'a ramené à la maison...
25 ou il m'a ramené chez mes arrière-grands-parents et il y

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 avait un tas de véhicules garés devant la porte. Et il y
2 avait une... une ambulance et une voiture de police, donc
3 je... je savais d'instinct qu'il y avait de mauvaises
4 nouvelles, même à 9 ans. Et j'ai... excusez-moi. J'ai
5 franchi la porte d'entrée et la mère de ma mère, ma grand-
6 mère Linda, m'a serré dans ses bras et son visage était
7 plein de larmes. Et je ne sais pas comment elle a sorti les
8 mots, mais elle a dit : « Ta mère est partie, et elle ne
9 reviendra pas, fils. » C'est... c'est comme ça que je l'ai
10 appris.

11 **M. BREEN OUELLETTE** : Melodie, pouvez-vous
12 nous parler de l'effet que l'enquête policière et l'examen
13 du coroner ont eu sur la famille?

14 **MME MELODIE CASELLA** : Quand on est
15 entrés... la police nous a informés... car dans notre
16 culture, quand on... perd quelqu'un, il y a une cérémonie
17 qui doit avoir lieu. Et puis, vous savez, il y a
18 généralement la cérémonie de la veillée funèbre, mais il y
19 a aussi l'enterrement le jour suivant. Mais selon notre
20 culture, on... on a aussi notre personne de médecine qu'on
21 appelle pour faire la cérémonie de la crémation. Et puis,
22 on ne nous a jamais dit combien de temps ça prendrait, ce
23 qu'ils feraient réellement avec... avec Cheryl. Parce que
24 tout... on voulait qu'elle reste à la maison parce qu'on
25 savait qu'elle était décédée. Et... alors les jours ont

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 passé. Et puis, ma famille était tellement bouleversée par
2 la nouvelle, mais cette période de bouleversement s'est
3 prolongée parce qu'on n'avait pas de délai pour en fait
4 prendre des dispositions et planifier la cérémonie qu'on
5 était censés organiser... organiser pour Cheryl.

6 Et puis, il s'est passé environ dix jours
7 avant qu'on reçoive des nouvelles de la police et... et je
8 me souviens que c'est mon frère, Ben, qui m'a dit qu'ils
9 allaient renvoyer le corps de Cheryl à la maison par le
10 traversier. Et puis, tout a dû être accéléré pour que notre
11 personne médecine vienne s'occuper de la... cérémonie de
12 crémation. Et on avait peur que ça ne se produise pas parce
13 que quand on a la personne médecine, qui est appelée de
14 partout dans le Lower Mainland, donc quand on faisait... ma
15 famille faisait des appels et des arrangements pour que ça
16 se produise.

17 Mais quand le corps de Cheryl est arrivé à
18 la maison, on a discuté dans notre famille du fait qu'on
19 n'était pas autorisés à avoir un... un cercueil ouvert. Et
20 on ne savait pas si c'était à cause du délai depuis son
21 décès, des examens qu'ils faisaient ou de l'enquête ou...
22 encore des blessures sur son visage. Et... donc on ne
23 savait pas... on ne savait pas quelle était la réponse,
24 sinon qu'on n'avait pas le droit d'avoir cette cérémonie de
25 veillée. Et on n'a jamais eu la possibilité d'avoir ce

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 droit en privé comme famille, ce qui n'était pas normal
2 pour nous. Parce que pour tourner la page, vous savez, à la
3 perte de quelqu'un, on s'attend à procéder à une veillée
4 mortuaire, et puis... puis à une cérémonie de funérailles.
5 Mais on avait sa photo posée sur le... le cercueil fermé
6 recouvert d'une couverture.

7 **M. BREEN OUELLETTE** : Pouvez-vous me dire ce
8 que vous avez appris récemment au sujet de l'examen du
9 corps de Cheryl par le coroner?

10 **MME MELODIE CASELLA** : Il y a un livre qui
11 s'intitule « *Contempt of Court* ». Et dans ce livre, le
12 coroner avait écrit dans le livre que lorsqu'ils... ils ont
13 nettoyé le corps de Cheryl, son visage était empreint de
14 paix et de sérénité. Et vous savez, dans notre... notre
15 esprit, cela nous a fait nous demander pourquoi on n'aurait
16 pas pu la voir. Vous savez, comme dernière image de ce
17 que... le coroner a été en mesure de voir, pour nous en
18 tant que famille, je... je pense, vous savez, ce refus de
19 voir... cette dernière image décrite par le coroner nous
20 empêche de bien faire notre deuil. On a dû se contenter de
21 la photo sur son cercueil. Et des photos qui étaient dans
22 les médias.

23 **M. BREEN OUELLETTE** : Vous souvenez-vous du
24 nom de l'auteur de ce livre, « *Contempt of Court* »?

25 **INTERLOCUTEUR (TRICE) NON-IDENTIFIÉ(E)** :

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 Carsten Stroud.

2 **MME MELODIE CASELLA** : Carsten Stroud. Merci.

3 **M. BREEN OUELLETTE** : Donc, êtes-vous en
4 train de dire que l'auteur de ce livre a été autorisé à
5 voir directement Cheryl subir une autopsie par le coroner?

6 **MME MELODIE CASELLA** : D'après ce livre, son
7 implication était très détaillée dans... presque toutes les
8 parties de l'enquête et il... il a décrit ce qu'il a vu dès
9 l'instant où il a franchi la porte du bureau du coroner, et
10 où il a vu... vu Cheryl.

11 **M. BREEN OUELLETTE** : Et est-ce que l'auteur
12 du livre détaille aussi d'autres moments de l'enquête,
13 aussi bien au début que plus tard?

14 **MME MELODIE CASELLA** : Quand je me suis
15 assise et que j'ai lu le livre, vous savez, c'était quelque
16 chose de difficile pour moi à cause des détails qu'il
17 contenait. Que les enquêteurs aient appelé cet auteur et
18 lui aient signalé l'existence de quelque chose qu'il devait
19 voir. Ils ont donc la description de la tente où ils
20 faisaient l'enquête qui, bien sûr, s'est déroulée dans le
21 cadre des procédures judiciaires. Et en... lisant ce livre
22 au complet, avec les sections qui parlaient de Cheryl, cela
23 m'a beaucoup inquiétée. Parce que, vous savez comme nous
24 qu'il existe une foule de facteurs de contamination qui
25 pourraient menacer la validité d'une enquête. Et la... la

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 venue d'un civil dans la... la tente... pour témoigner et
2 voir le corps de Cheryl pendant le travail des enquêteurs
3 aurait pu provoquer la présence d'objets minuscules
4 susceptibles de contaminer toute la scène. Et alors, qu'en
5 aurait-il été de notre famille? Et que dire d'un rejet par
6 le tribunal à cause d'une contamination par l'ADN de ce
7 civil, qu'il s'agisse d'un cheveu, d'un poil de la barbe ou
8 de quelque chose sur la scène de l'examen ou même au bureau
9 du coroner?

10 **M. BREEN OUELLETTE** : Et vous avez parlé plus
11 tôt de la façon dont l'auteur a indiqué qu'elle avait
12 l'air... en paix. Savez-vous si quelque chose a été fait
13 par le service du coroner ou pendant l'enquête policière
14 pour détériorer l'état de Cheryl et empêcher la famille
15 d'avoir un cercueil ouvert? Avez-vous reçu un rapport du
16 coroner?

17 **MME MELODIE CASELLA** : Jusqu'à présent, non.
18 Notre famille n'a jamais, jamais vu le rapport du coroner
19 pour savoir s'il y avait une raison réelle, d'ordre
20 médical. On n'a pas été tenu au courant des déroulements
21 de l'enquête ou de toute autre partie du processus
22 impliquant les coroners et le médecin légiste, ce qui, bien
23 sûr, a été révélé par les procédures judiciaires.

24 **M. BREEN OUELLETTE** : Avez-vous des opinions
25 sur la façon dont la police et le coroner auraient pu mieux

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 gérer le retour du corps de Cheryl à votre famille?

2 **MME MELODIE CASELLA** : J'ai l'impression
3 aujourd'hui qu'il y avait une partie du moment où les
4 enquêteurs étaient... ils sont réellement venus à Sechelt,
5 on m'avait mise au courant que quelqu'un était venu nous
6 chercher, ma cousine et moi, lorsqu'elle était...quand on
7 faisait du pouce. Et puis, ils m'ont montré des photos et
8 m'ont demandé si je pouvais identifier cette personne comme
9 étant le conducteur, ce que je n'ai pas pu faire. Alors,
10 ils ont dit qu'il y avait un suspect.

11 Ils sont donc venus à Sechelt, vous savez,
12 par le traversier et le long trajet aller-retour, qu'ils
13 ont fait l'effort de faire cela. Mais ensuite, vous savez,
14 le fait que personne ne nous ait rien dit, depuis
15 l'identité d'un suspect et l'arrestation. On a appris tout
16 ça par les médias. C'était un... un manque total de
17 compassion envers notre famille. Ou même d'empathie, compte
18 tenu, vous savez, de ce que les médias ont dit sur ce que
19 ce délinquant avait fait à Cheryl.

20 **M. BREEN OUELLETTE** : Et avez-vous une
21 opinion sur la communication avec votre famille au sujet du
22 retour de Cheryl?

23 **MME MELODIE CASELLA** : Qu'ils auraient
24 pu...parce qu'ils étaient venus à Sechelt, le moins qu'ils
25 auraient pu faire aurait été de nous appeler, de nous

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 mettre au courant et de nous préparer avant que les médias
2 ne le fassent.

3 **M. BREEN OUELLETTE** : Et que pensez-vous de
4 la façon dont la police et le coroner ont permis à l'auteur
5 d'avoir accès à Cheryl alors qu'on ne vous a pas permis de
6 la voir?

7 **MME MELODIE CASELLA** : Je pense que c'est un
8 manque total de respect envers une famille que quelqu'un
9 qui n'est qu'un... un civil puisse aller là-bas et obtenir
10 tous les détails de ce qui est arrivé à notre être cher,
11 pendant qu'on est mis à l'écart... à l'écart en se
12 demandant ce qui s'est réellement passé. Et puis, ils ont
13 le droit de faire ça. Les enquêteurs, oui. Les
14 pathologistes, les coroners, oui. Mais qu'un simple auteur
15 civil entre là-dedans et commence à tout rapporter et à
16 tout documenter, et qu'on le lise plus tard dans un livre.
17 C'est un manque de respect absolu envers une famille.

18 **M. BREEN OUELLETTE** : Et vous avez mentionné
19 que vous avez appris l'arrestation du délinquant par les
20 médias. La police a-t-elle fait l'effort de contacter
21 quelqu'un dans la famille pour vous avertir que cela allait
22 être signalé?

23 **MME MELODIE CASELLA** : Non, ils ne l'ont pas
24 fait.

25 **M. BREEN OUELLETTE** : Pensez-vous que votre

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 famille aurait dû être informée directement avant que la
2 police bouge et procède à cette arrestation?

3 **MME MELODIE CASELLA** : Oui. Ils auraient dû,
4 au... au moins, avoir cette courtoisie. Considérant ce que
5 notre famille traversait déjà et la prolongation de leur...
6 leur enquête. Et nous qui attendions que Cheryl soit à la
7 maison avec nous.

8 **M. BREEN OUELLETTE** : Et pourriez-vous dire
9 au commissaire comment vous avez appris tous les détails du
10 meurtre de Cheryl au procès?

11 **MME MELODIE CASELLA** : Les détails de... de
12 ce qui s'est passé au cours des procédures judiciaires,
13 que... qu'il n'y avait rien, rien ne nous a été communiqué
14 directement. C'était tout simplement par... par le
15 tribunal, car l'accusé a choisi de ne pas parler de quoi
16 que ce soit. Donc tout ce qui s'est déroulé au tribunal est
17 passé par l'enquête, tout... tout ce dont je me souviens
18 c'est du médecin légiste, d'un expert en éclaboussures de
19 sang et de tout ce... ce qui s'est dit à propos de ce qui
20 est arrivé à Cheryl. Et je ne sais pas si vous voulez que
21 j'entre dans les détails des... des échanges... au
22 tribunal?

23 **M. BREEN OUELLETTE** : Si vous vous sentez
24 assez forte pour... pour partager avec nous. Je... je sais
25 que c'était brutal, mais je m'en remets à votre jugement.

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 **MME MELODIE CASELLA** : Lorsqu'on était à la
2 cour, on était un peu préparés à la preuve qui serait
3 partagée en raison de son aspect cru... cru. Ce que je dois
4 dire et faire remarquer, c'est que l'aspect cru de ce que
5 je vais dire n'est pas quelque chose qui est toujours
6 diffusé par les médias.

7 Quand on... on a appris l'information par la
8 cour que... que Brian Allender avait frappé Cheryl au point
9 de lui causer un traumatisme crânien. Là où la cour a
10 révélé qu'elle était probablement encore en vie pendant
11 deux heures après qu'il lui ait fait ça. Et puis, après
12 avoir attendu qu'elle... elle soit morte et l'a mutilée
13 sexuellement avec ce qu'ils ont dit être peut-être une scie
14 et un couteau suisse. Et tout cela grâce à des preuves
15 réunies pour recréer ce qui s'est passé parce que l'accusé
16 ne voulait rien dire à personne.

17 Non seulement il... il l'avait mutilée
18 sexuellement, mais il avait fait des actes cannibales avec
19 les parties sexuellement mutilées. Et a fait des actes de
20 nécrophilie, ce qui, pour nous en tant que famille, est
21 inimaginable qu'un être humain puisse faire quelque chose
22 comme ça à quelqu'un qu'on aime. Et qui a été une partie
23 formidable de notre vie.

24 Et puis, ce n'était pas suffisant qu'il
25 l'ait fait quand il était agent du CFCP en patrouille de

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 sécurité, que ce soit le sergent Weir (transcription
2 phonétique) qui est allé jusqu'à la fourgonnette où il
3 était garé et qui a ensuite surpris Allender. Celui-ci a
4 démarré la voiture, a commencé à rouler et est ensuite
5 parti à grande vitesse. Mais le sergent Weir ne savait pas
6 que le corps de Cheryl était de l'autre côté de la
7 fourgonnette. Et puis, il est parti et a été assez rapide
8 pour noter le numéro de la plaque d'immatriculation. Pour
9 nous, c'était la plus grande bénédiction et le plus grand
10 cadeau que cet homme ait jamais pu faire à notre famille.
11 Et il a essayé de le poursuivre, mais il est allé dans la
12 mauvaise direction tandis qu'Allender s'en allait à toute
13 allure. Ce dernier avait jeté certains des tissus
14 organiques de Cheryl par la fenêtre. Et avait ensuite jeté
15 le reste de son... des parties de son corps dans une... une
16 poubelle.

17 **M. BREEN OUELLETTE** : De quoi vous
18 souvenez-vous le plus de la défense d'Allender au procès?

19 **MME MELODIE CASELLA** : Que la défense et ce
20 qu'ils ont essayé d'utiliser avec ce psychologue qui
21 affirmait avoir évalué Allender et essayait d'utiliser le
22 témoignage en cour. Mais la Couronne n'a pas pu
23 contre-interroger Allender, donc la demande a été refusée.
24 On lui a dit que... que c'était inadmissible devant le
25 tribunal parce que pendant ce temps, il... on essayait de

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 prétendre que l'accusé était ivre et qu'il avait regardé le
2 *Silence des agneaux*, et... ce qui ne pouvait même pas faire
3 l'objet d'un contre-interrogatoire par la Couronne.

4 **M. BREEN OUELLETTE** : Et donc cette preuve
5 n'a pas été acceptée?

6 **MME MELODIE CASELLA** : Non, elle ne l'a pas
7 été. C'était inadmissible.

8 **M. BREEN OUELLETTE** : Et quel a été le
9 résultat final du procès?

10 **MME MELODIE CASELLA** : Le résultat final,
11 c'est que l'honorable juge Braidwood, avant de prononcer la
12 peine de meurtre au premier degré sans admissibilité à la
13 libération conditionnelle avant 25 ans, a dit que c'était
14 la preuve la plus épouvantable qu'il avait entendue depuis
15 35 ans. Et pour nous, cela en dit long parce qu'il a
16 probablement eu tellement d'affaires à traiter.

17 **M. BREEN OUELLETTE** : L'enquête et le procès
18 ont-ils laissé des zones d'ombre qui vous préoccupent?

19 **MME MELODIE CASELLA** : Oui. Il y en a
20 tellement qui sont très préoccupantes parce que, vous
21 savez, à ce moment-là, en écoutant les témoignages sur la
22 façon dont on a procédé à l'arrestation complète
23 d'Allender, on a dit qu'il y avait des sacs de vêtements
24 pour femmes dans son garage où était garée la fourgonnette.
25 Et puis, sa conjointe de fait et sa belle-mère sont venues

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 témoigner à la barre pour dire que ces vêtements ne leur
2 appartenaient pas. Et elles ne savaient pas à qui ils
3 appartenaient. Et c'est dans un sac en toile qu'ils ont
4 trouvé les chaussures, la veste et le serre-tête que Cheryl
5 portaient. Donc pour nous, vous savez, cela voulait dire,
6 vous savez, pourquoi il... les questions de savoir pourquoi
7 il avait tous ces vêtements là-dedans.

8 Et où en était l'enquête de suivi quand,
9 vous savez, que pendant ce... ce temps, il y avait des
10 femmes qui disparaissaient dans le secteur du Downtown
11 Eastside. Mais alors, ça pose également la question de
12 savoir pourquoi cet homme était un entraîneur de hockey
13 pour certains jeunes garçons, y compris son fils. Et il
14 voyageait partout dans tout le Lower Mainland, y compris
15 l'autoroute 16, l'île de Vancouver et même Washington,
16 a-t-on dit.

17 Sa fourgonnette avait été peinte en quatre
18 couleurs différentes. Et sa... sa conjointe de fait a
19 témoigné et a dit que pendant ces voyages de hockey il
20 disparaissait. Elle ne lui demandait jamais où il allait,
21 mais elle disait qu'il revenait, vous savez, s'il ne
22 disparaissait pas pendant les voyages de hockey, c'était à
23 la maison lorsqu'il allait dormir sur le sofa. Elle pensait
24 que c'était pour ne pas la déranger. Mais qui peut dire ce
25 qu'il faisait lors de ces sorties compte tenu de ce qu'il

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 avait fait à Cheryl au milieu de cette nuit-là.

2 **M. BREEN OUELLETTE** : À titre de précision,
3 quand vous avez dit que sa fourgonnette était peinte en
4 quatre couleurs. Voulez-vous dire qu'il y avait quatre
5 couleurs différentes sur la fourgonnette, ou qu'elle avait
6 été peinte plus de quatre fois?

7 **MME MELODIE CASELLA** : Il y avait quatre
8 couches différentes qui ont été découvertes à cause de la
9 peinture qui était écaillée sur... sur l'arrière de la
10 fourgonnette. Il a dû la heurter quand il était sur le site
11 où... où le corps de Cheryl a été trouvé. Il s'agissait
12 donc de quatre couches différentes au fil du temps. On ne
13 peut dire en combien d'années. Il avait peint cette
14 fourgonnette en quatre couleurs différentes.

15 **M. BREEN OUELLETTE** : Compte tenu de toutes
16 ces preuves, quelle préoccupation aviez-vous au sujet de
17 l'ensemble?

18 **MME MELODIE CASELLA** : De quoi?

19 **M. BREEN OUELLETTE** : L'ensemble des preuves.
20 En quoi cela vous inquiétait-il?

21 **MME MELODIE CASELLA** : Les préoccupations
22 étaient que ça... compte tenu... des preuves et des détails
23 de ce qu'il avait fait à Cheryl, que cela pouvait... on
24 s'inquiétait du fait que ça ait pu ne pas être son premier
25 et seul assassinat... à cause de la gravité de tout ce

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 qu'il avait fait dans l'acte même du meurtre.

2 **M. BREEN OUELLETTE** : Avez-vous déjà appris
3 si la police a essayé d'enquêter sur la possibilité
4 qu'Allender ait... avait assassiné d'autres femmes ou était
5 un tueur en série?

6 **MME MELODIE CASELLA** : Plus tard, on a eu de
7 l'information qui nous a été communiquée. Par exemple, l'un
8 des détectives à la retraite a dit qu'il avait fait le
9 suivi de l'horaire des voyages qu'il avait faits partout
10 pour aller jouer au hockey. Mais alors, il... cherchait
11 s'il y avait des femmes ou des filles disparues dans les
12 endroits où il s'était arrêté pour des tournois de hockey,
13 mais il a affirmé qu'il... qu'il n'avait rien trouvé à ce
14 sujet. Mais là, si... on ne sait rien au sujet des couches
15 de peinture de... de la fourgonnette. On ne sait pas si
16 c'était suspect pour d'autres incidents parce que... qu'on
17 n'a jamais vu dans les médias qu'il en était question, que
18 l'on demandait aux gens d'autres régions s'ils
19 reconnaissaient ou non cet homme, on espérait que c'était
20 fait.

21 **M. BREEN OUELLETTE** : Et est-ce qu'ils l'ont
22 rencontré et ont essayé de lui soutirer une confession?

23 **MME MELODIE CASELLA** : Après que ces deux
24 détectives aient pris leur retraite, l'un d'eux avait dit
25 qu'environ 15 ans après son incarcération, ils avaient...

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 ils avaient prévu une visite à la prison pour le voir,
2 Allender, sans qu'il sache qui ils étaient. Et puis, ils
3 étaient assis là à l'attendre pendant que l'agent des
4 services correctionnels l'escortait jusqu'à... jusqu'à
5 l'endroit de la rencontre. Et dès qu'Allender les a vus, il
6 a tourné les talons et a littéralement couru dans le
7 couloir en s'éloignant d'eux.

8 **M. BREEN OUELLETTE** : Gertie, pourriez-vous
9 nous parler de la cérémonie que vous avez tenue après le
10 procès et le verdict?

11 **MME GERTRUDE PIERRE** : La cérémonie?

12 **M. BREEN OUELLETTE** : Après le procès, et
13 après qu'il ait été reconnu coupable, vous avez fait une
14 cérémonie?

15 **MME GERTRUDE PIERRE** : Eh bien, ma sœur avait
16 prévu d'honorer tous les gens qui avaient... c'est de cette
17 cérémonie qu'il s'agit?

18 **M. BREEN OUELLETTE** : Oui.

19 **MME GERTRUDE PIERRE** : Oui. C'est ma sœur qui
20 l'avait planifiée et qui a travaillé avec Freda Ens pour
21 honorer toutes les personnes qui ont contribué à
22 l'inculpation et à la condamnation de Brian William
23 Allender pour 25 ans. On a rendu hommage à tous les
24 policiers, à tous ceux qui étaient là, on leur a rendu
25 hommage et on leur a donné une plume d'aigle. Et j'ai

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 entendu dire que l'un des agents qui étaient là était
2 vraiment raciste... raciste envers les Autochtones. Et
3 puis, après cette cérémonie, il en a été tellement touché
4 qu'il est allé à l'extérieur du Centre d'amitié, et il a
5 commencé à pleurer parce qu'il... parce qu'il était
6 tellement touché par ce qu'on faisait pour tout le monde.
7 Mais c'est ma sœur qui avait planifié la cérémonie et
8 nous... on a participé avec Freda et tous les autres. Il y
9 avait beaucoup de gens impliqués.

10 **M. BREEN OUELLETTE** : Et donc, quand vous
11 dites, votre sœur, de qui parlez-vous?

12 **MME GERTRUDE PIERRE** : Linda. Linda Joe, la
13 mère de Cheryl.

14 **M. BREEN OUELLETTE** : Merci. Et saviez-vous
15 qu'Allender a d'abord interjeté appel de sa condamnation
16 devant la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, puis
17 devant la Cour suprême du Canada?

18 **MME GERTRUDE PIERRE** : Ma sœur avait dit
19 qu'ils avaient été devant... Je pense, j'ai oublié combien
20 il y avait de juges au début, quatre? Trois ou quatre. Et
21 ensuite, ils sont allés devant la Cour suprême de juges et,
22 je pense ils étaient sept. Et ils ont tous vu la gravité de
23 ce qu'Allender avait fait à ma nièce et, vous savez, ils
24 n'ont pas accepté la tenue d'un appel pour lui.

25 **M. BREEN OUELLETTE** : Alors ils ont rejeté

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 l'appel?

2 **MME GERTRUDE PIERRE** : Oui.

3 **M. BREEN OUELLETTE** : Une autre personne de
4 la famille s'est-elle impliquée dans les appels, pour
5 appuyer Linda?

6 **MME GERTRUDE PIERRE** : Non. Elle ne nous
7 avait même pas dit qu'elle faisait partie de... d'un rôle
8 pour donner de l'information sur Allender. Donc c'est la
9 seule qui était enregistrée.

10 **M. BREEN OUELLETTE** : Hm-m. Et savez-vous si
11 elle a eu du soutien des services d'aide aux victimes
12 durant tout le procès?

13 **MME GERTRUDE PIERRE** : Elle a eu du soutien
14 de Freda Ens, par la cour, et quand la cour a été finie, je
15 ne sais pas. Je... Je ne sais pas si elle a eu un soutien
16 quelconque des services d'aide aux victimes. Elle avait un
17 conseiller.

18 **M. BREEN OUELLETTE** : Et votre famille nous a
19 remis une vidéo d'une entrevue avec Linda.

20 **MME GERTRUDE PIERRE** : Hm-m.

21 **M. BREEN OUELLETTE** : Et j'aimerais demander
22 à l'équipe de l'audiovisuel de nous montrer l'extrait.

23 **(L'EXTRAIT EST JOUÉ)**

24 **M. BREEN OUELLETTE** : Melodie...

25 **UN(E) INTERLOCUTEUR(TRICE)** : (Inaudible).

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 **M. BREEN OUELLETTE** : Quand vous regardez
2 cette vidéo, qu'est-ce qui est le plus difficile?

3 **MME MELODIE CASELLA** : C'est difficile parce
4 qu'elle n'est plus avec nous. Mais le soutien dont elle
5 parle, je ne crois pas que ça l'a aidée tout ce temps parce
6 qu'on n'était pas au courant de toutes ces années de
7 difficultés qu'elle a dû traverser toute seule. Que les
8 appels qui ont été faits, c'était en 1995 à la Cour d'appel
9 de la Colombie-Britannique, où il y avait trois juges, où
10 l'un d'eux avait accepté une partie de la preuve à
11 présenter à la Cour suprême du Canada pour l'appel. Et ça
12 ne s'est pas produit avant 1997. Donc je n'aurais pas pu
13 imaginer par quoi ma tante a dû passer seule parce que tu
14 revis encore le traumatisme de la preuve pour garantir
15 qu'un genre de justice pourrait avoir lieu.

16 **M. BREEN OUELLETTE** : Et pouvez-vous nous
17 dire comment était Linda avant le meurtre de Cheryl?

18 **MME MELODIE CASELLA** : Ma tante, avant le
19 meurtre de Cheryl, c'était une femme très travaillante.
20 Elle était vraiment brillante. Et elle suivait des cours
21 pour devenir enseignante. Et après, elle a fini par revenir
22 à la maison et elle était la conservatrice de notre musée,
23 qui réunissait toute l'histoire de notre peuple de la
24 Nation Sechelt.

25 **M. BREEN OUELLETTE** : Et, Gertie, pouvez-vous

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 nous dire comment Linda a vécu après que les appels ont
2 finalement été finis?

3 **MME GERTRUDE PIERRE** : Bien, j'avais
4 l'habitude d'aller visiter ma sœur quand... parce qu'elle
5 vivait à Vancouver. Et chaque fois que j'allais la voir, je
6 pouvais voir, vous savez, que... qu'elle ne voulait pas
7 vraiment... qu'elle ne voulait pas vraiment vivre. Elle
8 n'arrêtait pas de dire, vous savez : « Je vis l'enfer sur
9 Terre, ma sœur. Je veux juste mourir. Je veux juste être
10 avec ma fille. » Elle disait : « Je suis tannée de tout. »
11 Et je disais toujours : « Mais, tu sais, tu as des
12 petits-fils et ta fille. » Elle disait : « Je ne peux même
13 pas être une mère. » Elle disait, vous savez : « Perdre
14 Cheryl m'a pris... m'a arraché le cœur. Je n'arrive pas à
15 penser à autre chose parce que, tu sais. » Le plus dur
16 pour ma sœur, ça a été, vous savez, que... qu'on n'a pas pu
17 voir son corps. Et ça, ça l'a vraiment détruite. Elle
18 disait : « Je veux juste la voir. » Ou, vous savez :
19 « Comment je peux savoir si c'est vraiment elle dans le
20 cercueil? » Elle disait : « J'ai besoin de la voir pour
21 passer à autre chose. »

22 Mais, vous savez, c'était la chose la plus
23 dure pour elle. Et je pouvais voir, vous savez, et je
24 pense, quand j'allais la voir, je prenais toujours des
25 photos d'elle et c'est comme si la vie la quittait. Vous

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 savez, elle mourait à petit feu. La dernière fois que je
2 l'ai vue, une semaine avant sa mort, je me souviens de
3 l'avoir regardée, et ses yeux n'avaient plus de vie... dans
4 ses yeux. Elle était déjà morte. Vous savez, elle... elle
5 voulait juste ne plus vivre. Et elle continuait de dire :
6 « Ma sœur, elle disait, tu sais, je...je veux juste ne plus
7 être ici sur Terre. Je suis tannée de souffrir. Je veux
8 juste partir. »

9 **M. BREEN OUELLETTE** : Et, Gertie, quand...
10 quand elle... elle était la conservatrice du musée, comme
11 le disait Mélodie, et puis elle a déménagé à Vancouver
12 après le procès?

13 **MME GERTRUDE PIERRE** : Ouais. Elle... elle
14 est revenue en ville quand... après la mort de ma nièce. Et
15 quand, vous savez, elle est morte sur Salisbury et Powell,
16 et ma sœur vivait sur la côte, où ma nièce est morte. Parce
17 qu'elle descendait là tout le temps pour, vous savez,
18 juste... c'était juste à quatre coins de rue de sa maison.
19 Et elle... vous savez, elle sentait qu'elle devait être là,
20 vous savez, pour être avec elle parce qu'elle... vous
21 savez, elle savait, vous savez, comment elle est morte. Et
22 la brutalité de sa mort l'a juste tuée. Vous savez, de
23 penser à Brian Allender qui a fait ce qu'il lui a fait, ça
24 l'a démolie, ça lui a arraché le cœur, déchiré son âme. Et
25 elle a eu des moments vraiment difficiles. Vous savez,

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 elle... elle a essayé d'être une grand-mère pour ses
2 enfants, mais elle ne pouvait juste plus. Elle était trop
3 prise par son deuil.

4 **M. BREEN OUELLETTE** : Trevor, pouvez-vous
5 dire au Commissaire comment votre grand-mère Linda était
6 avant que votre mère soit assassinée? Et comment elle était
7 après, quand vous viviez avec elle à Vancouver?

8 **M. TREVOR JOE** : Elle était juste une... une
9 grand-mère bien normale avant... avant que ça arrive. Elle
10 allait au bingo et buvait de temps en temps, mais elle
11 avait toujours eu sa vie... surtout moi et son autre fille,
12 ma tante Bobbi (transcription phonétique), elle avait
13 toujours nos vies... elle avait toujours nos vies en
14 contrôle. Et elle était... je dirais qu'elle était heureuse
15 avant ça.

16 **M. BREEN OUELLETTE** : Et après?

17 **M. TREVOR JOE** : C'était... c'était comme le
18 contraire. C'est... on ne peut même pas l'expliquer. C'est
19 comme regarder quelqu'un devenir dépendant. Comme, vous
20 voulez voir la personne dont vous vous souvenez, et qui a
21 pris soin de vous, mais vous... vous savez, que cette
22 personne n'existe plus. Et c'est justement, genre, ça que
23 grand-maman était après que ma mère soit morte. C'était...
24 c'était, comme, ma tante Gertie a dit, c'était juste
25 vraiment sans âme quand tu la regardais dans les yeux, elle

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 n'était pas heureuse, et elle n'était pas sûre d'elle, elle
2 n'avait pas confiance en elle. Et ça, ce n'était pas ma
3 grand-maman.

4 Et elle a commencé à boire plus, et à jouer
5 plus, et je dis juste que sa vie est partie en vrille,
6 essentiellement, qu'elle a perdu le contrôle après ça.

7 **M. BREEN OUELLETTE** : Melodie, pouvez-vous
8 nous dire quand Linda est morte et qu'elle était la cause
9 de sa mort en définitive?

10 **MME MELODIE CASELLA** : Ma tante Linda est
11 morte en décembre 2008, et c'est à cause de la boisson
12 qu'elle est morte. Et ma mère a eu un appel de ma cousine
13 Bobbi pour dire que sa mère était... était morte.

14 **M. BREEN OUELLETTE** : Et, Trevor, vous
15 souvenez-vous... avant qu'elle déménage à Vancouver,
16 a-t-elle essayé d'avoir de l'aide?

17 **M. TREVOR JOE** : Je peux me souvenir d'elle
18 qui essaie d'avoir de l'aide de la bande, et le chef et le
19 conseil ne lui ont pas donné le congé dont elle avait
20 besoin pour faire face à un... à un événement comme ça.
21 Alors... et elle a demandé de l'aide, et la porte était
22 toujours fermée. C'est ce dont je me souviens.

23 **M. BREEN OUELLETTE** : Et pensez-vous que les
24 gens, comme votre grand-mère, devraient avoir le droit de
25 prendre assez de congés du travail pour vivre leur deuil

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 comme il faut, sans avoir peur de perdre leur emploi?

2 **M. TREVOR JOE** : Absolument. Je pense que
3 c'est très normal.

4 **M. BREEN OUELLETTE** : Et, Melodie,
5 voulez-vous ajouter quelque chose au sujet des congés pour
6 un membre de la famille d'une personne assassinée? À
7 quoi... à quoi ces personnes devraient-elles avoir droit?

8 **MME MELODIE CASELLA** : Que je pense que
9 pour... pour quelqu'un qui a... a un emploi à temps plein
10 dans une... une place d'emploi que s'ils demandent un congé
11 pour deuil, ils ont trois jours. Bien, ce n'est pas une
12 mort habituelle dans votre famille. On a attendu pendant
13 10 jours juste pour que le corps de Cheryl revienne à la
14 maison. Et après, vous... vous devez passer à travers tout
15 le processus d'attendre la date de l'étape avant le procès,
16 pour juste commencer le processus de... de la Cour suprême.

17 Et donc, par considération pour... pour
18 quelqu'un qui perd un être cher de cette façon-là qu'ils
19 n'aient... qu'ils n'aient que trois jours, ce n'est pas
20 correct. Que je pense, vous savez, que ce soit un travail,
21 votre AE, votre assurance-emploi, qu'il faut modifier ou
22 changer quelque chose pour aider une personne à passer à
23 travers... à travers une mort et un meurtre. Pas une mort,
24 un meurtre. Et je pense, qu'à travers notre... notre propre
25 communauté, notre communauté de Première Nation, c'est

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 qu'on a besoin d'un travailleur en ressources humaines qui
2 peut défendre et aider une personne qui recherche ça. Parce
3 que certaines personnes ne connaissent probablement même
4 pas leurs droits au départ. Et s'il y a une autre façon de
5 prendre un plus long congé pour aider la personne qui
6 traverse un deuil et une douleur extrêmes, et puis que se
7 déclenche, probablement, un trouble de stress post-
8 traumatique. Et est-ce qu'il y avait ce genre de soutien
9 pour ma tante? Et, vous savez, le counseling dans... dans
10 notre propre communauté.

11 **M. BREEN OUELLETTE** : Et nous en avons
12 discuté auparavant, vous avez parlé de l'assurance-emploi.
13 Pensez-vous... pensez-vous à quelque chose qui ressemble à
14 la manière dont fonctionne le congé de maternité de
15 l'assurance-emploi? Quelque chose d'assez long et qui donne
16 à la personne un... un revenu et... et qu'ils ont une
17 sécurité d'emploi, pour qu'ils puissent retourner?

18 **MME MELODIE CASELLA** : Oui. Je pense qu'il
19 devrait y avoir quelque chose de semblable en place parce
20 que je ne crois pas qu'ils devraient faire des pieds et des
21 mains pour... pour prouver soit à leur employeur qu'ils
22 traversent un gros deuil, une perte, ou un trouble de
23 stress post-traumatique, et devoir raconter ce qu'ils
24 traversent. Qu'il doit y avoir un genre de considération
25 pour appuyer cette personne.

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 **M. BREEN OUELLETTE** : Et croyez-vous que les
2 services d'aide aux victimes doivent pouvoir mieux aider
3 les gens après... le processus de la cour?

4 **MME MELODIE CASELLA** : Ce que je crois c'est
5 que dans notre communauté, c'est... c'était très rural. Ça
6 l'est toujours. Il faut y aller en traversier. Et après,
7 d'avoir un genre de soutien ou de défense avec les services
8 d'aide aux victimes considérant, vous savez, que notre
9 situation est différente de celle en ville. Parce qu'il y a
10 des services en dehors de la communauté que nous on n'a
11 pas. Et qu'il devrait y avoir un genre de référence, avec
12 les services d'aide aux victimes, pour aider à défendre et
13 à soutenir la famille durant le processus et dans ce quoi
14 ils doivent passer à travers.

15 **M. BREEN OUELLETTE** : Je comprends, d'après
16 des discussions précédentes, que vous et votre mère vous
17 vous êtes inscrites aux services d'aide aux victimes et à
18 la Commission des libérations conditionnelles, au cours des
19 dix dernières années. Pourquoi à ce moment-là?

20 **MME MELODIE CASELLA** : C'est quand... quand
21 on a parlé avec notre amie, Freda, et qu'elle nous a
22 demandé si on était inscrites ou non. Parce que plus tard
23 on a appris que ma tante Linda était inscrite aux services
24 d'aide aux victimes, donc avec l'audience de la Commission
25 des libérations conditionnelles qui approchait,

**Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)**

1 l'admissibilité d'Allender après 25 ans, qu'il n'y avait
2 personne de la famille qui était inscrit.

3 Alors on a eu les formulaires pour... pour
4 s'inscrire aux services d'aide aux victimes, qui est un
5 processus en deux étapes, qui fait qu'on doit ensuite
6 remplir les formulaires de la Commission des libérations
7 conditionnelles pour assister à l'audience de libération.
8 Et après, qui fait, évidemment, qu'ils vont au ministère de
9 la Justice pour que notre famille fasse une demande d'aide
10 financière pour assister à... à l'audience de libération.
11 S'il y avait quelque chose qui pouvait mal aller pour une
12 famille durant le processus, on l'a vécu.

13 Que ma mère et moi, quand on s'est
14 inscrites, que le directeur de l'institution avait sauté
15 par-dessus nous, en tant que membres de la famille
16 inscrits, et après on était... ma mère et moi on était sur
17 le traversier, on a eu un appel disant qu'Allender pourrait
18 faire une demande au programme de placement à l'extérieur,
19 qui commencerait pendant l'été, pour deux mois. On était
20 complètement outrées et dégoûtées que ça ait pu arriver. Et
21 après, ils ont changé d'idée et nous ont rappelées pour
22 dire nous avons violé vos droits en tant que membres de la
23 famille inscrits en vertu de la Charte des droits des
24 victimes. Que... que c'était un processus dans lequel nous
25 ne vous avons pas incluses votre mère et vous. Et après,

**Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)**

1 ils ont organisé une réunion pour nous parler de ça. Et on
2 était outrées par ce qui était arrivé. Et la bonne chose
3 dans tout ça, c'est que ça a retardé l'autorisation, alors
4 il n'a pas été au programme de placement à l'extérieur cet
5 été-là.

6 Et je... quand il a fallu demander aux
7 membres de la famille de venir avec nous à l'audience de
8 libération, alors c'est moi qui soutenais ma famille parce
9 qu'on était à Sechelt, et que personne ne nous avait...
10 nous avait dit que quelqu'un à Sechelt pouvait aider ma
11 famille. Avec mon propre lot de stress, que j'ai réuni tous
12 les formulaires, j'ai inscrit toute ma famille. Mais
13 pendant le processus quand on envoyait l'information pour
14 l'aide financière au ministère de la Justice, que l'adresse
15 de courriel que... qu'ils nous avaient donnée, on leur a
16 envoyé tous nos renseignements personnels avec nos... nos
17 copies numérisées de nos... cartes d'identité du
18 gouvernement. Et après, quand on a fait un suivi de ce qui
19 se passait, pour savoir si on aurait ou non une aide
20 financière, on a appris qu'ils n'avaient pas reçu
21 l'information. « Pourriez-vous nous l'envoyer par
22 télécopieur? » Alors on l'a envoyée par télécopieur. Ils
23 ont dit qu'ils n'avaient encore rien reçu. « Pourriez-vous
24 l'envoyer à cette adresse courriel? » Alors le dernier
25 courriel envoyé, après toute ma famille qui y allait, on

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 était six, ils ont finalement reçu toute notre information.
2 Ça a retardé le processus pour qu'on ait de l'aide
3 financière pour assister à l'audience de libération.

4 Et après, on a dit à notre avocat, Breen,
5 qu'on n'avait pas eu de remboursement pendant quatre mois
6 après l'audience. Et pour ma famille, bien, l'inquiétude
7 c'est que... que si personne n'avait une carte de crédit
8 pour réserver notre chambre d'hôtel, on ne pourrait pas y
9 aller. Si... si personne parmi nous n'avait les moyens
10 financiers d'y aller et de revenir par traversier, avec
11 l'essence et le kilométrage, de payer l'hôtel et nos repas,
12 on n'aurait pas pu faire partie du processus d'audience à
13 cause de ce qui nous était arrivé. Alors... ce qui viendra,
14 j'imagine, avec toutes... toutes les recommandations sur ce
15 qu'on aurait... qu'on a traversé pendant le processus,
16 entre l'inscription à l'observation de l'audience qu'on ne
17 peut pas faire si on n'est pas inscrit aux services d'aide
18 aux victimes.

19 Donc c'est beaucoup de stress pour une
20 famille quand tu dois faire ça tout seul. Et après, ils
21 vous envoient juste un lien dans un courriel. Combien de
22 membres de la famille ont un courriel ou l'Internet à la
23 maison? L'accès, vous savez, c'est limité pour certaines
24 personnes. Donc je n'ai pas voulu que la famille stresse,
25 alors j'ai imprimé tous les formulaires. Je les ai remplis

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 pour ma famille. Je les ai numérisés, envoyés par courriel,
2 télécopiés et j'ai vérifié qu'ils étaient inscrits pour
3 qu'on puisse aller ensemble à l'audience de libération.

4 **M. BREEN OUELLETTE** : Vous avez aussi remis à
5 la Commission une lettre de Service correctionnel Canada
6 qui disait... qui disait qu'Allender avait obtenu des
7 permissions de sortir avec escorte. Est-ce cela vous a
8 inquiétée?

9 **MME MELODIE CASELLA** : Les permissions de
10 sortir avec escorte, quand on a su ça en même temps que le
11 placement à l'extérieur qu'il a demandé, et qu'il a eu
12 effectivement, c'est... les... l'information sur ce qu'on
13 sait qu'il a fait à quelqu'un qu'on aime n'a pas été prise
14 en considération. On dirait que quand vous passez par les
15 services d'aide aux victimes et que vous apprenez après
16 que... que le délinquant... ça a soulevé des questions sur
17 les programmes offerts en prison, ça n'a pas... pas l'air
18 correct, vous savez, qu'il soit admissible comme étant
19 assez réhabilité pour être en dehors des murs d'une prison.
20 Et après, ça disait qu'il sortait pour des raisons de
21 développement personnel, que c'était pour ça la permission
22 de sortir avec escorte.

23 **M. BREEN OUELLETTE** : Et donc pour le
24 Commissaire, quand, dans vos recherches précédentes auprès
25 de Service correctionnel, pouvez-vous décrire l'objectif

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 de... l'objectif déclaré d'une...d'une permission de sortir
2 avec escorte, d'un placement extérieur ou d'un transfert
3 d'une prison à sécurité maximum vers une prison à sécurité
4 à sécurité moyenne ou d'une prison à sécurité moyenne vers
5 une prison à sécurité minimum?

6 **MME MELODIE CASELLA** : En m'occupant de faire
7 des recherches pour tout ce qui concerne la... la
8 Commission des libérations conditionnelles et Service
9 correctionnel, que c'est accordé seulement à quelqu'un qui
10 pose le moins... le moins de risque d'évasion. Ils passent
11 d'une prison à sécurité maximum, où il était, à une prison
12 à sécurité moyenne. Et après, quand on a appris plus tard
13 qu'il était... sans nous consulter en tant que familles
14 inscrites, ou les services d'aide aux victimes, qu'il était
15 dans une prison à sécurité minimum. Et après, pour avoir
16 des permissions de sortir avec escorte, c'est... c'est tout
17 basé sur le moins grand risque d'évasion.

18 **M. BREEN OUELLETTE** : Et le but ultime
19 derrière le relâchement de ces restrictions, qu'avez-vous
20 appris au sujet de ce but?

21 **MME MELODIE CASELLA** : Le but ultime de ce
22 que fait Service correctionnel Canada c'est, à la base, de
23 faire en sorte que le délinquant passe par ces mesures de
24 sécurité moins sévères à cause... jusqu'à la sécurité
25 minimum, aux permissions de sortir avec escorte et au

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 programme de placement à l'extérieur, c'est pour
2 éventuellement les libérer complètement.

3 **M. BREEN OUELLETTE** : Considère-t-on le fait
4 que ce délinquant en particulier représente ou non un... un
5 risque continu de nuire à la société?

6 **MME MELODIE CASELLA** : Non. C'est plus basé
7 sur tout ce qu'ils ont sur leurs... leurs sites Web sur
8 Service correctionnel Canada, le moins grand risque
9 d'évasion.

10 **M. BREEN OUELLETTE** : Craignez-vous que la
11 mort de Linda, et l'absence subséquente de pression de la
12 part d'un membre de la famille, ait amené Service
13 correctionnel Canada à préparer Allender à sa libération
14 conditionnelle en mettant ces mesures en place?

15 **MME MELODIE CASELLA** : En réunissant toute
16 l'information sur ce que se passait avec ce délinquant
17 après que je me sois inscrite, après que ma tante Linda
18 soit morte en 2008, il a fait sa demande d'accès au
19 programme de placement à l'extérieur en 2015. Et puis, il y
20 avait sept de ces demandes pour des sorties hors de
21 l'institution, avant même le début de l'audience de
22 libération conditionnelle en 2016. Alors ensuite aussi...
23 de commencer à lire l'information sur ce qui se passait
24 dans cette institution, était plus que dégoûtant, c'est le
25 moins qu'on puisse dire, sur ce qu'ils faisaient avec ce

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 délinquant. Et après, que les détails de ce qu'il avait
2 fait pour se retrouver dans cette prison n'aient pas été
3 pris en considération, ou qu'il soit... incarcéré à vie
4 sans possibilité de libération avant 25 ans, et qu'il y ait
5 droit après que la personne qui s'était inscrite meurt...
6 quelques années à peine avant à ça.

7 **M. BREEN OUELLETTE** : Alors avez-vous peur
8 que le fardeau de garantir qu'un dangereux délinquant reste
9 en prison revienne à la famille?

10 **MME MELODIE CASELLA** : C'est que... que
11 vous... vous n'obtenez pas justice quand le juge envoie
12 quelqu'un en prison. Que pour une famille, il faut qu'elle
13 s'inscrive auprès des services d'aide aux victimes. Et
14 après, de commencer à se battre contre un système pour
15 obtenir que la justice se poursuive parce que, vous savez,
16 on pensait que si ma mère et moi on ne s'était pas
17 inscrites avant l'audience de libération conditionnelle,
18 que vous savez, combien d'autres s'en sortiraient? Et
19 après, éventuellement, avec ce qu'ils faisaient pour
20 essayer de le faire passer directement d'une prison à
21 sécurité maximum à une prison à sécurité minimum, et après
22 les placements extérieurs et les permissions de sortir avec
23 escorte, pour qu'il se retrouve finalement dans la société.
24 Vous savez, et... et faire qui sait quoi à la prochaine
25 personne à cause de ce que Service correctionnel Canada

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 faisait.

2 **M. BREEN OUELLETTE** : Juste avant que vous
3 alliez à l'audience de libération conditionnelle, on a
4 demandé à votre famille de fournir des déclarations de
5 victimes à Service correctionnel Canada et à la Commission
6 des libérations conditionnelles. Pouvez-vous nous dire ce
7 qu'était le but de ces déclarations?

8 **MME MELODIE CASELLA** : On nous a dit que ces
9 déclarations serviraient dans l'évaluation lors de
10 l'audience de libération conditionnelle, par le comité de
11 libération conditionnelle, pour examiner nos renseignements
12 sur l'impact de ce qu'Allender avait fait à notre cousine
13 Cheryl. Et après, qu'il obtienne ou non ce qu'il demandait,
14 ce qui l'a été au départ, c'était une libération
15 conditionnelle totale... ou de jour. Après, on a reçu une
16 autre lettre disant qu'il avait été ajouté à la libération
17 de jour. Après, il a eu des permissions de sortir avec
18 escorte, donc il pouvait sortir encore plus. Et... mais les
19 services d'aide aux victimes, ils nous ont dit : « Quand
20 vous rédigez votre déclaration, ne dites rien qui
21 permettent de vous identifier. » Comme le lieu où on
22 habite et notre lien avec l'être cher.

23 **M. BREEN OUELLETTE** : Donc quand l'audience
24 de libération conditionnelle a-t-elle eu lieu?

25 **MME MELODIE CASELLA** : Elle a eu lieu le

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 13 décembre 2016, c'est-à-dire le mois avant qu'ils
2 l'auraient laissé sortir en libération complète ou de jour,
3 le 21 janvier 2017. C'était au Mountain Institute à Agassi,
4 en Colombie-Britannique.

5 **M. BREEN OUELLETTE** : Merci. Pouvez-vous me
6 dire si l'audience a été retardée au début?

7 **MME MELODIE CASELLA** : Eh bien, quand on est
8 arrivés au Mountain Institute, la famille avait une section
9 où elle s'assoit et attend juste à côté de la... la salle
10 d'audience. Et ma... pendant que ma famille attendait, le
11 directeur de la région du Pacifique, Patrick Storey, est
12 venu avec son assistante Lucinda Fraser (transcription
13 phonétique). Et après, quand ils sont entrés, ils nous ont
14 regardés et ont dit qu'on devait nous dire que M. Allender
15 avait demandé qu'un Aîné soit présent à l'audience. Et
16 c'est... c'est un Blanc. Et on était complètement outrés
17 d'entendre ça parce qu'il n'avait jamais, dans aucune de
18 ses évaluations, été dit qu'il suivait ce qu'on appelle le
19 « Red Path » en prison. Donc c'est une chose sur laquelle
20 j'avais fait des recherches, avant même qu'on aille là
21 parce que j'avais appris que ça pouvait être une
22 possibilité. Et personne ne nous avait rien dit à nous, la
23 famille.

24 Alors quand ma mère et moi, et mon cousin
25 Trevor, ma sœur Delilah on était assis et on a dit : « Il

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 utilise notre culture contre nous. » Et ils ont dit que
2 l'Aîné qui était avec le délinquant voulait savoir si on
3 serait là, et que le processus, c'est qu'ils feraient une
4 cérémonie de purification, un peu comme un cercle de la
5 parole. Et ça nous a fâchés encore plus. Après, ma mère a
6 dit : « On va y aller. On va lire nos déclarations, mais on
7 quitte la pièce et on revient. On ne fera pas tout le
8 processus que vous dites de faire. Et on partira... et on
9 reviendra quand le comité rend sa... sa décision sur
10 Allender. Sinon, on ne va pas rester là assis pendant tout
11 ça. » Après, j'ai dit : « Je suis née Première Nation et
12 j'ai été élevée comme tel. » J'ai dit : « On m'a enseigné
13 que quand on va dans un truc comme ça, les Aînés disent que
14 vous devez laisser votre négativisme en dehors de la
15 pièce. » Et j'ai dit : « Comment osez-vous nous demander
16 d'entrer dans la pièce et dire à Allender qu'on va laisser
17 nos émotions dehors alors qu'il a brutalement tué ma
18 cousine. »

19 Alors quand ils... ils ont eu l'audace,
20 Patrick Storey et Lucinda Fraser, de dire que le délinquant
21 avait des droits et que c'est ce qu'il avait demandé. On...
22 on a tenu notre bout et on a dit « Non. On n'y va pas. »
23 Donc Patrick est parti et beaucoup de temps s'est écoulé.
24 Donc il est parti et a dit au comité que notre famille
25 s'opposait à la demande du délinquant. Après, il est revenu

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 et il a demandé : « Pourriez-vous entrer parce que le
2 comité aimerait vous dire ce qu'il décidera. » Et on a
3 voulu s'assurer que ce n'était pas un genre de prétexte
4 pour nous attirer dans une cérémonie de purification
5 pour... pour briser... la glace pour Allender, entre nous
6 et lui.

7 Donc on est allés et on s'est assis, et ils
8 nous ont dit que comme on était des Premières Nations et
9 qu'Allender ne l'était pas, qu'ils respecteraient nos
10 droits en tant que victimes. Et après, comme on était des
11 Premières Nations, et ils ont demandé s'il comprenait ses
12 droits, et il a dit oui. Qu'il pouvait soit partir, plutôt
13 que d'avoir une audience habituelle, ou qu'il pourrait
14 faire une autre demande d'audience en présence d'un Aîné.
15 Mais il a dit qu'il voulait avoir une audience de
16 libération conditionnelle habituelle.

17 **M. BREEN OUELLETTE** : Alors, qu'avez-vous
18 appris pendant l'audience? Est-ce que c'était la première
19 fois que vous entendiez Allender parler?

20 **MME MELODIE CASELLA** : On était vraiment
21 surpris qu'il... qu'il puisse parler à sa... à sa propre
22 audience de libération. Et il a essayé de... de parler de
23 ce que le Dr Lohrasbe disait sur... sur lui. Les... les
24 parties du *Silence des agneaux* qui n'étaient pas admises en
25 cour, et comment ça l'a amené à faire ce qu'il a fait à

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 Cheryl. Et il utilisait toujours ça 25 ans après et après
2 toutes les évaluations qui ont été faites concernant le
3 fait qu'il admettait sa grande responsabilité.

4 Et en communiquant ces renseignements, il a
5 commencé à dire qu'il avait... dans les années 1970 des
6 effets de stroboscope. Et quand ils lui ont demandé de
7 s'expliquer, il disait que : « C'était comme quand la
8 lumière s'allume et que vous savez parfaitement ce que vous
9 faites et ce qui vous entoure, et que la lumière s'éteint
10 et que tout devient noir, et vous ne savez plus ce qui
11 s'est passé. » Et après il a parlé de ces informations,
12 comme, pendant... pendant son audience de libération.

13 Et c'était comme... c'était comme s'il était
14 devenu si absorbé, il a oublié qu'il y avait d'autre monde
15 dans la pièce. Et quand, finalement, il a compris,
16 j'imagine, qu'on était tous assis là, il s'est fermé. Il a
17 arrêté de parler et est devenu très silencieux. Et après,
18 l'information qu'il... qu'il nous disait sur ce qu'il avait
19 fait au corps de Cheryl après sa mort, il a essayé de le
20 nier au début, puis il a fini par admettre ce qu'il avait
21 fait.

22 Et après, on a entendu, je pense, un
23 psychologue du Mountain Institute sur les évaluations
24 d'Allender pendant qu'il était là aussi, qui donnait son
25 avis sur le fait qu'il présentait un risque élevé ou faible

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 de recommencer. Et il a dit que le risque de commettre une
2 infraction sexuelle était entre moyen et élevé.

3 **M. BREEN OUELLETTE** : Et vous souvenez-vous
4 si le rapport du psychologue contenait un diagnostic
5 concernant sa condition?

6 **MME MELODIE CASELLA** : Ils ont dit qu'il
7 était érotophonophile. Et ce que ça veut dire, c'est que
8 c'est un meurtrier sexuel. Après qu'on soit allés à
9 l'audience de libération, je suis allée en ligne pour
10 chercher des recherches de psychologues qui avaient évalué
11 des gens qui avaient le même diagnostic, qui mutilaient
12 sexuellement leurs victimes, ou commettaient des actes de
13 cannibalisme, ou de nécrophilie, dans ce cas-là, c'était
14 les trois, et qui ont soit été pris, soit ils sont morts.
15 Et s'ils sont pris, c'est parce que quand ils traversent
16 ça, ils ont des fantasmes qu'ils veulent faire, et ils
17 finissent par les réaliser.

18 **M. BREEN OUELLETTE** : Avez-vous appris si
19 cette condition peut être réhabilitée ou soignée?

20 **MME MELODIE CASELLA** : Dans le rapport du
21 psychologue et d'après ce que j'ai lu en ligne, c'est
22 incurable.

23 **M. BREEN OUELLETTE** : Alors toutes les
24 preuves à l'audience de libération, elles vous indiquaient
25 quoi au sujet de sa condition et de son retour ou non dans

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 la société?

2 **MME MELODIE CASELLA** : À cause... à cause du
3 diagnostic, et de l'institut lui-même, qui disait qu'il
4 était incurable, que ça faisait partie de ma déclaration de
5 la victime avec les recherches que j'avais faites sur le
6 site Web de Service correctionnel Canada. Que le programme
7 pour les délinquants sexuels qu'ils offraient et qui disait
8 qu'il était aux dernières étapes de la participation et de
9 l'achèvement, que ces programmes sont pour les actes d'un
10 délinquant qui abuse de victimes vivantes, enfants,
11 homosexuels ou hétérosexuels. Et dans ce cas-ci, tout ce
12 qu'il a fait à Cheryl, c'était post-mortem.

13 **M. BREEN OUELLETTE** : Vous avez parlé de
14 la... la bureaucratie pour s'inscrire aux audiences de
15 libération et du... du manque de soutien. Selon vous,
16 comment les familles devraient-elles être soutenues quand
17 elles font et préparent une demande pour une audience
18 (transcription phonétique)...une audience de libération
19 conditionnelle?

20 **MME MELODIE CASELLA** : Les familles devraient
21 être soutenues complètement tout au long du processus, du
22 début à la fin, et après le processus de libération
23 conditionnelle. Parce que pour nous, vous savez, on n'était
24 pas préparés pour ce qui allait se passer à l'institut. Et
25 après, il fallait retourner à la maison et absorber

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 l'information entendue. Et après, d'obliger une famille à
2 être dans la position d'un chercheur expert pour trouver
3 l'information qu'elle n'avait pas eue, je ne peux pas
4 imaginer ce qu'une autre famille traverserait s'ils
5 n'avaient pas quelqu'un pour les défendre et les aider.
6 Mais un membre d'une famille ne devrait pas être la seule
7 personne à défendre et à soutenir, quand elle en a déjà
8 beaucoup sur les épaules.

9 **M. BREEN OUELLETTE** : Delilah, est-ce exact
10 que vous vous êtes inscrite aux services d'aide aux
11 victimes et que vous avez écrit une déclaration... une
12 déclaration de la victime?

13 **MME DELILAH PIERRE** : Oui. Avec l'aide de ma
14 sœur, je me suis inscrite.

15 **M. BREEN OUELLETTE** : Et vous avait-on dit à
16 quoi servirait votre déclaration?

17 **MME DELILAH PIERRE** : Pas spécifiquement par
18 la Commission des libérations, mais ils m'ont dit d'écrire
19 une lettre, ou non... même pas d'écrire une lettre. Je me
20 suis inscrite à la Commission des libérations pour soutenir
21 ma mère et ma sœur. Et je ne voulais pas écrire une
22 déclaration de la victime parce que j'avais six ans quand
23 Cheryl a été assassinée. Mais je... j'ai fait de l'insomnie
24 pendant les nuits qui ont précédé l'audience et c'était
25 parce que je sentais que je devais écrire une déclaration

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 parce que... à cause de ma tante Linda, qui était la mère
2 de Cheryl. Et j'ai... je devais écrire la lettre pour elle
3 parce que je l'ai vue souffrir pendant 16 ans, de 6 ans
4 jusqu'à 26 ans.

5 **M. BREEN OUELLETTE** : Saviez-vous si Allender
6 la lirait?

7 **MME DELILAH PIERRE** : Non.

8 **M. BREEN OUELLETTE** : Vous a-t-on dit s'il y
9 avait des restrictions sur ce que vous pouviez écrire dans
10 la déclaration de la victime?

11 **MME DELILAH PIERRE** : Pas nécessairement. Ils
12 ont juste dit : « Pas de renseignements personnels comme
13 votre lieu de résidence et, vous savez, une lettre
14 officielle signée par vous pour savoir qu'elle est de
15 vous. »

16 **M. BREEN OUELLETTE** : Alors, aujourd'hui,
17 vous avez présenté en preuve des copies de
18 cinq déclarations provenant de vous et de membres de votre
19 famille. J'ai cru comprendre que vous vouliez que Trevor
20 lise votre déclaration?

21 **MME DELILAH PIERRE** : Oui.

22 **M. BREEN OUELLETTE** : Trevor, pourriez-vous
23 lire la déclaration?

24 **M. TREVOR JOE** : Je suis très honoré et... et
25 fier aussi, Delilah, c'est très beau. C'est destiné à

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 Service correctionnel Canada :

2 « Selon le site Web de Service... selon
3 le site Web de Service correctionnel, les
4 déclarations de victimes sont des
5 déclarations écrites dans lesquelles les
6 victimes peuvent décrire les
7 répercussions qu'un crime a eues sur
8 elles, et tout dommage ou toute perte
9 qu'elles ont subis à cause du crime.
10 J'écris ces mots pour décrire la perte de
11 ma cousine, Cheryl Ann Joe, qui a été
12 brutalement assassinée par Brian William
13 Allender. Pour moi, c'est juste un nom.
14 Un nom que je n'avais jamais entendu,
15 mais à cause de ses actes, un nom que je
16 n'oublierai plus jamais. Je sens que j'ai
17 besoin de m'exprimer à travers ce cœur si
18 triste, si déprimé, si lourd. Pas avec
19 mon cœur, mais spirituellement. Le cœur
20 de ma tante Linda Eleanor Joe, la mère de
21 Cheryl, la douleur qu'elle a endurée à
22 cause du meurtre de sa fille est une
23 douleur que je n'ai jamais comprise parce
24 que j'étais trop jeune à ce moment-là.

25

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 J'écris cette déclaration à la mémoire de
2 ma tante Linda Joe, de l'impact que ça a
3 eu sur elle. Je me souviens de l'amour
4 inconditionnel qu'elle avait pour sa
5 fille, ses petits-fils et sa famille
6 élargie. Mais je me souviens d'elle comme
7 d'une mère brisée par le meurtre de sa
8 fille. Quand j'étais jeune, je me
9 demandais tout le temps pourquoi elle
10 souffrait autant. À mesure que j'ai
11 compris et que j'ai appris les détails du
12 meurtre de ma cousine, il y a trop de
13 sentiments pour les nommer, mais en un
14 mot, Allender a commis le pire acte
15 criminel qu'on peut commettre contre une
16 personne.

17
18 Cet être humain peut n'être comparé à
19 personne sur cette Terre, c'est quelqu'un
20 dont je ne peux entendre parler que par
21 les récits qu'en font des membres plus
22 vieux de ma famille. Ma tante a souffert
23 en silence, mais je sais qu'elle sentait
24 qu'elle avait besoin d'un but dans la
25 vie, d'essayer de protéger son autre

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 ce mois-ci, et en ce moment même, je
2 comprends en partie comment le meurtre de
3 sa fille l'avait démolie. Des psychiatres
4 n'ont pas pu l'aider, des conseillers lui
5 ont prescrit des médicaments pour
6 l'apaiser et des médecins lui ont
7 prescrit d'autres pilules pour bloquer
8 temporairement sa mémoire. Quand ma tante
9 Linda se réveillait... une fois
10 réveillée, les horribles souvenirs
11 revenaient, et une autre journée passait
12 jusqu'au jour où elle est morte et où
13 elle a retrouvé sa fille au paradis.

14
15 Ce que j'aimerais dire c'est ceci, si ma
16 tante... si ma tante Linda, qui était
17 selon moi l'une des femmes les plus
18 fortes que j'ai connues, ne pouvait pas
19 guérir spirituellement, mentalement et
20 physiquement, alors comment l'homme qui
21 avait commis ce meurtre monstrueux
22 pouvait être guéri? Pourquoi Allender
23 pense-t-il qu'il peut marcher sur cette
24 Terre et refaire sa vie dans la société?
25 Une vie que ma tante Linda et Cheryl

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 n'ont plus?
2
3 Je me souviens que mon petit cousin
4 pleurait la... la nuit parce qu'il avait
5 peur que le même homme tue plus de gens.
6 C'est la peur qu'Allender a instillée
7 chez mon petit cousin, le fils de Cheryl.
8 Les répercussions en cascade du meurtre
9 horrible d'Allender continuent de faire
10 souffrir tant de membres de ma famille.
11 Je ne peux même pas imaginer qu'il puisse
12 guérir en suivant des programmes en
13 prison. Ma tante Linda n'a pas pu se
14 défaire des souvenirs liés au meurtre de
15 sa fille commis par cet homme. Si on
16 déclare que cet homme peut participer à
17 des programmes de placement ou qu'il peut
18 être libéré sous condition, comment ma
19 famille pourrait-elle le supporter? Trop
20 de questions que je commence à poser,
21 avec la possibilité qu'il n'y ait pas de
22 réponse de cet homme, que je ne peux pas
23 continuer.
24
25 J'ai fait de mon mieux pour être sur la

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 même longue d'onde et afficher la même
2 force que ma tante Linda. Je réfléchis
3 aux pensées qui lui traversaient
4 l'esprit, et à ce qu'elle dirait
5 aujourd'hui. Ma tante était une femme
6 avertie, et elle avait tellement de force
7 et d'amour. J'aimerais qu'elle soit ici
8 aujourd'hui avec moi et ma famille. C'est
9 pour cette raison que j'ai écrit cette
10 longue déclaration. C'est pour avoir un
11 choix pour une personne qui n'est plus
12 parmi nous... c'est pour parler au nom
13 d'une personne qui n'est plus parmi nous
14 aujourd'hui. J'ai besoin de savoir que ma
15 famille sera en sécurité, et que cet
16 homme ne pourra plus marcher dans les
17 mêmes rues que nous, tandis qu'on essaie
18 de vivre avec le souvenir de ce qu'il a
19 fait. Signée, Delilah Pierre. »

20 **ME BREEN OUELLETTE** : Et Trevor, on s'est
21 parlé plus tôt, croyez-vous que Delilah était sur la même
22 longueur d'onde que Linda?

23 **M. TREVOR JOE** : Oui, j'en suis absolument
24 convaincu. Ma grand-mère elle-même n'aurait pas pu écrire ça
25 mieux. C'était... c'était très très bien articulé.

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 **ME BREEN OUELLETTE** : Delilah, je crois
2 comprendre qu'il y a eu un problème avec votre déclaration
3 de la victime et les déclarations de certains autres membres
4 de votre famille. Pourriez-vous expliquer au Commissaire ce
5 qui s'est passé?

6 **MME DELILAH PIERRE** : Eh bien, on est allé à
7 l'audience de libération conditionnelle le 13 décembre 2016.
8 Et j'ai reçu un coup de fil. J'étais avec ma mère le
9 vendredi. On est allées à une rencontre sur les femmes
10 autochtones assassinées et disparues et, j'y vais juste pour
11 offrir du soutien à ma mère, vous savez. Et elle est
12 membre... était membre du conseil d'administration à ce
13 moment-là. Et j'ai reçu un coup de fil et on... sans même
14 savoir qu'on était le vendredi 20 janvier 2017, qui est la
15 journée du voyage spirituel de Cheryl, journée où elle a été
16 assassinée, j'ai reçu un coup de fil de la Commission des
17 libérations conditionnelles.

18 J'ai reçu un coup de fil de la Commission
19 des libérations conditionnelles du Canada, et c'était
20 Patrick Storey, le directeur de la région du Pacifique. Il
21 m'a dit qu'il y avait eu atteinte à ma vie privée... que ma
22 déclaration de la victime avait été remise au mauvais
23 délinquant. Et mon nom est écrit sur cette déclaration de la
24 victime. Et une chance que j'étais avec ma mère parce que,
25 mon Dieu, je ne sais pas ce que j'aurais fait si j'avais été

**Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)**

1 toute seule. Je me suis effondrée au téléphone, en train de
2 pleurer en convulsions pendant que Patrick était à l'autre
3 bout du fil.

4 Et j'ai dit : « Comment ça, il y a eu
5 atteinte à ma vie privée? Je ne sais même pas ce que ça veut
6 dire. » Et il a dit que ma lettre et celle de deux autres
7 membres de ma famille, Trevor et un(e) autre cousin(e),
8 trois sur cinq (apparemment celles de ma mère et ma sœur
9 n'étaient pas concernées), avaient été remises à un autre
10 délinquant de... en attente d'une autre audience de
11 libération conditionnelle. Et tout ce qu'il a dit, c'est que
12 ma lettre a été immédiatement retirée des mains de ce
13 délinquant parce qu'il a dit : « Je ne reconnais pas ces
14 lettres. »

15 Et là, j'ai... j'ai demandé à Patrick au
16 téléphone, je... je lui ai dit : « Comment est-ce que je
17 peux ignorer le fait que ce délinquant-là qui a reçu ma
18 lettre est un autre psychopathe? Un autre meurtrier qui
19 connaît maintenant mon nom. » Et j'ai dit : « À ce que je
20 sache, vous savez, à l'ère des médias sociaux »... par
21 chance, je n'ai... je n'ai pas Facebook. Je n'ai aucun
22 compte sur les médias sociaux, mais ce n'est pas à cause de
23 ça. Je ne suis simplement pas les médias sociaux, mais de
24 nos jours, on peut retrouver n'importe qui. Et là, Patrick a
25 tenté de me rassurer et a dit : « Tout... tout ira bien. Tu

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 es... tu es en sécurité. » Et que l'audience de cette
2 personne... son audience de libération conditionnelle avait
3 immédiatement été reportée puisqu'il avait reçu trois
4 lettres, par erreur.

5 À mon inscription auprès la Commission des
6 libérations conditionnelles du Canada, je n'arrêtais pas de
7 recevoir des courriels de Lucinda : « On n'a pas reçu vos
8 renseignements. Pouvez-vous les renvoyer? » On m'a dit
9 trois ou quatre fois : « Pourriez-vous envoyer vos
10 renseignements? » Ces renseignements-là ce sont mon permis
11 de conduire, mon numéro d'immatriculation, mon NAS, tous mes
12 renseignements personnels. Où se rendaient-ils? Qui les
13 recevait? Je n'en ai aucune idée. Je ne le sais toujours
14 pas. Et là, tenter d'y parvenir, ça a presque gâché ma vie.
15 Ça a gâché ma vie.

16 **ME BREEN OUELLETTE** : Pouvez-vous nous parler
17 des répercussions que ça a eues sur votre vie?

18 **MME DELILAH PIERRE** : À partir de ce
19 jour-là... le vendredi 20 janvier, j'ai craint pour ma
20 sécurité parce que j'étais incapable de penser à autre
21 chose. Je suis allée à la Commission des libérations
22 conditionnelles pour qu'un criminel reste derrière les
23 barreaux. J'ai écrit cette déclaration pour ma tante Linda.
24 Et là, j'ai commencé à regretter parce que j'avais
25 l'impression d'avoir mis ma vie en danger. Vous savez, je...

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 je travaille à un comptoir public et mon nom est inscrit en
2 ligne pour l'emploi que j'occupe.

3 Et j'ai peur que les gens cherchent mon nom
4 et je... je, par chance, bon, avec le poste que j'occupe, je
5 suis employée occasionnelle, donc je suis sur appel pour le
6 travail. Mais j'ai cessé de prendre ces appels pour le
7 travail parce que je ne voulais plus sortir. Je ne voulais
8 pas... vous savez, j'habitais à Vancouver et ma famille à
9 Sechelt. Alors du 20 janvier à aujourd'hui, bien, plus d'un
10 an et trois mois plus tard, j'ai... j'ai cessé d'aller
11 travailler et je... je restais au lit. Je... je fais de
12 l'anxiété. Et je ne suis pas une personne... je n'avais
13 jamais fait d'anxiété ou ressenti de la peur en moi chaque
14 jour. Bien, je travaille dans le secteur de la santé
15 publique, et je n'avais jamais compris l'anxiété et la
16 dépression jusqu'à ce qu'elles commencent à m'envahir.

17 Parce que je... j'avais peur pour ma vie, je
18 me demandais quel genre de contrevenant avait reçu ma
19 déclaration. Un meurtrier? Et j'ai demandé à Patrick au
20 téléphone... Patrick Storey. Et il a dit : « Je ne peux pas
21 divulguer cette information, mais je... je vais savoir... te
22 faire savoir que tout... tout ira bien parce qu'on a fait
23 une évaluation des risques. » Et j'ai demandé : « Eh bien,
24 comment faites-vous cette évaluation des risques? Est-ce une
25 évaluation des risques psychologiques? Est-ce fondé sur les

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 accusations criminelles portées contre ce contrevenant? »
2 Il n'a pas pu me donner d'in... d'information parce que ça
3 aurait été un bris de la confidentialité du contrevenant.
4 Mais, ils ont porté atteinte à ma sécurité... et à moi.

5 Alors, j'ai... j'ai cessé d'aller
6 travailler. J'ai presque perdu mon emploi parce que je me
7 demandais pourquoi ils ne me rappelaient plus. Et j'ai n'ai
8 pas travaillé assez d'heures pour un employé occasionnel. Et
9 là, j'ai fait appel auprès de mon employeur. Et, par chance,
10 ils ont été quelque peu compréhensifs. Mais même si j'ai
11 écrit ces lettres, je n'ai pas reçu de soutien au travail.
12 Je leur ai expliqué les circonstances entourant mon anxiété
13 et, bien, ça a gâché ma vie. Et, par chance, j'avais le
14 soutien de ma famille, de ma mère et de mon père surtout.
15 Les nuits blanches et les fois où je n'arrivais pas à me
16 lever du lit et ma mère m'offrait juste d'aller me promener
17 et... c'était juste vraiment difficile. Et c'est toujours le
18 cas.

19 Je veux dire, je... je pourrais prendre le
20 SkyTrain pour aller au travail, mais chaque fois que
21 quelqu'un me regarde, je me mets à penser : « Est-ce qu'il
22 me connaît? » Et c'est... c'est cette peur qu'ils ont
23 installé en moi à cause de ce qu'ils m'ont fait... la
24 Commission des libérations conditionnelles du Canada. Et qui
25 a fait ça? Comment est-ce arrivé? Pourquoi est-ce arrivé?

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 Bien, je... je me pose encore des questions maintenant. Et
2 je n'ai toujours pas de réponses de la Commission des
3 libérations conditionnelles du Canada ou, bien, du
4 commissaire à la protection de la vie privée. Et ça... ça a
5 été une longue et pénible épreuve, mais avec, bien, avec le
6 soutien de mes... mes parents et de mes frères et de ma
7 sœur. Et ça a été très difficile de composer avec cette
8 atteinte à la vie privée à cause d'une erreur fautive de la
9 Commission des libérations conditionnelles du Canada. Une
10 immonde erreur, peu importe ce qu'ils disent ou fassent...
11 et ils se sont excusés dans une lettre, mais je n'accepte
12 même pas cette excuse.

13 **ME BREEN OUELLETTE** : Et vous avez parlé du
14 Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.
15 Avez-vous déposé une plainte? Avez-vous reçu de l'aide pour
16 le faire?

17 **MME DELILAH PIERRE** : Pas nécessairement.
18 C'est, bien, grâce au soutien de ma sœur, vous savez, qui a
19 été très forte pour moi et m'a soutenue, et qui m'a dit les
20 choses et les processus que je devais faire pour me protéger
21 juridiquement. Ou... bien, alors j'ai fait un suivi avec la
22 Clinique d'aide juridique des Premières Nations, qui se
23 trouve au centre-ville, pour obtenir de l'aide gratuitement.
24 Et c'était seulement parce que, bien, ma mère et ma sœur
25 n'arrêtaient pas de me répéter, là : « Tu dois faire un

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 suivi. Il faut que tu saches et que tu obtiennes des
2 réponses. » Et, bien, même si ça a été difficile, je... je
3 me suis inscrite auprès de la Clinique d'aide juridique des
4 Premières Nations et je leur ai raconté ma situation. Bien,
5 ils l'ont jugée comme assez sérieuse.

6 Et, vous savez, certains de leurs stagiaires
7 étudiants en droit ont été envoyés... assignés à mon cas.
8 Bien, trois ou quatre ont analysé mon cas l'an dernier et
9 ils ont déposé une plainte en justice auprès du commissaire
10 à la protection de la vie privée du Canada. Quand ma sœur
11 est allée voir en ligne le site de la Commission des
12 libérations conditionnelles et les étapes et processus que
13 la Commission était censée suivre pour l'atteinte à ma vie
14 privée, et ils étaient censés déposer une plainte auprès du
15 commissaire à la protection de la vie privée et suivre les
16 étapes et procédures, ce qu'ils n'ont pas fait. C'est
17 seulement parce que j'ai fait un suivi auprès de la Clinique
18 d'aide juridique des Premières Nations qu'ils ont déposé une
19 plainte auprès du commissaire à la protection de la vie
20 privée du Canada pour découvrir comment ça s'est produit.
21 Comment cette atteinte à la vie privée a été transmise au
22 mauvais contrevenant quand ça s'est produit. Et comment
23 cette évaluation des risques avait été faite.

24 Parce que tout ce que je savais d'après la
25 lettre de la Commission des libérations conditionnelles du

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 Canada, c'était que ce contrevenant-là « ne ferait pas de
2 mal à une femme adulte âgée. » Qu'est-ce que ça veut dire?
3 J'ai 31 ans. Est-ce que je suis âgée? Est-ce une femme
4 autochtone? La lettre était vague à ce point-là. Alors je
5 voulais savoir, bien, et... et dans cette lettre ils disent
6 aussi : « Une évaluation des risques a été faite ». Comment?
7 Par des rapports psychologiques? Vous savez, ce... ce
8 contrevenant sera-t-il quand même libéré? En plus de cette
9 lettre, ils ont dit que « ce contrevenant ne serait pas dans
10 la même région » que moi, mais qu'« il serait tout de même
11 libéré ». Alors, je voulais des réponses.

12 Et la Clinique d'aide juridique des
13 Premières Nations a déposé ce rapport auprès du commissaire
14 à la protection de la vie privée du Canada. Et j'ai
15 uniquement parlé à ce commissaire une fois et il m'a
16 essentiellement dit la même chose. C'est-à-dire : « Vous
17 n'êtes pas à risque ni en danger. » Et ça a été votre appel
18 téléphonique. Pas de suivi. Pas... pas de coup de téléphone.
19 C'est tout... aucune lettre écrite du commissaire...
20 commissaire à la protection de la vie privée du Canada. Sauf
21 en juillet dernier (sic)... ou en septembre, une lettre
22 disant : « On ferme maintenant votre dossier parce qu'on a
23 constaté que la Commission des libérations conditionnelles
24 du Canada a pris les bonnes mesures pour la plainte, qu'elle
25 vous a donné des réponses et qu'on est satisfait. Et qu'on

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 peut maintenant clore (transcription phonétique)... clore
2 votre dossier.

3 **ME BREEN OUELLETTE** : Vous avez donc fourni
4 des preuves de toutes les correspondances que vous avez
5 reçues, c'est exact?

6 **MME DELILAH PIERRE** : Oui, je l'ai fait.

7 **ME BREEN OUELLETTE** : D'accord. Merci. Donc,
8 Trevor, quels effets le décès de votre mère a-t-il eus sur
9 vous quand vous étiez jeune, appelé à devenir un adulte?

10 **M. TREVOR JOE** : Je pense que ça a
11 définitivement eu une incidence sur ma relation avec les
12 femmes. Ça a définitivement... ça... ça a enfoui mes
13 émotions. C'était comme si mon cœur avait cessé de battre
14 dans ma poitrine quand j'avais neuf ans. Et il n'a pas
15 vraiment recommencé à battre avant la naissance de mon fils
16 il y a quelques années. Alors, j'ai traversé une période
17 très sombre. Comme je l'ai dit, ça... ça a anéanti mon
18 potentiel à tel point que je ne pouvais tout simplement pas
19 vraiment terminer quoi que ce soit. J'étais vraiment bon
20 pour commencer des choses, mais je... je n'avais tout
21 simplement pas le... soutien émotionnel ou la confiance
22 nécessaire pour terminer les projets que j'avais.

23 **Me BREEN OUELLETTE** : Et, Ben, pourriez-vous
24 nous en dire un peu plus sur les dons et les forces de
25 Cheryl en tant que personne?

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 **M. BENEDICT PIERRE** : Eh bien, les dons de
2 Cheryl, bien, ce dont, bien, je me souviens d'elle c'est
3 que, bien, elle était l'aînée des petits-enfants des enfants
4 de ma grand-mère Carrie (transcription phonétique), comme ma
5 tante Linda. Vous savez, elle était très, bien, précieuse
6 aux yeux ma grand-mère Carrie. Et elle a pris soin d'elle en
7 grandissant à cause de certains des problèmes sociaux
8 auxquels elle a été confrontée. Mais, bien, c'était une
9 personne qui, bien, veillait sur chacun d'entre nous, vous
10 savez, Jason, Melodie, moi-même, mes cousins Raquel, Dawn
11 (transcription phonétique), Dexter (transcription
12 phonétique), Sabina (transcription phonétique), Charlene
13 (transcription phonétique), Roger.

14 Bien, elle était toujours celle qui prenait
15 soin de nous, surtout en été. Vous savez, comme pour nous
16 garder, vu qu'elle était l'aînée de tous les cousins. Et,
17 bien, comme mon frère l'a dit plus tôt, on la considérait
18 plus comme une sœur parce que, bien, elle habitait avec nous
19 pendant certaines périodes. Mais, bon, certaines des choses
20 auxquelles on pense et dont on se souvient d'elle, c'est,
21 bien, qu'elle était comme une mère qui veillait sur tous ses
22 jeunes cousins. Bien, elle nous comptait quand on nageait,
23 l'été. Pour s'assurer que tout le monde était toujours là.

24 Et mon frère, Jason, a vécu la même
25 expérience. Bien, la mienne a été la même dans les rues de

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 Vancouver. Elle, bien, nous a toujours protégés et a veillé
2 sur nous. Bon, parce que, bien, on a vécu nous-mêmes à
3 Vancouver par périodes pendant un certain temps. Bien,
4 toujours en train de rire, joviale. Bien, elle avait des
5 rêves et des aspirations et, bon, je... je suis certain
6 d'une chose, c'est que, bien, elle aimait profondément
7 ses... ses trois enfants, de tout son cœur. Bien, et je
8 crois que d'une certaine façon, bien, que ce qui a fini par
9 arriver, bien, la raison pour laquelle elle essayait de,
10 bien, d'amasser de l'argent. Malheureusement, elle ne
11 pouvait pas en obtenir ailleurs. Elle essayait de se battre
12 pour récupérer ses enfants et de se réconcilier avec eux
13 pour les ramener en Colombie-Britannique et former une
14 famille.

15 Malheureusement, bien, elle s'est retrouvée
16 dans un concours de circonstances malheureuses. Mais, dans
17 mon esprit, elle restera... restera toujours une personne
18 fantastique passée sur cette terre, malgré, bien, toute la
19 douleur et la peine que vous éprouvons. Et ce qui a été
20 exprimé aujourd'hui sur la... la façon traumatisante, bien,
21 dont Brian Allender lui a enlevé la vie. Bien, il y a
22 beaucoup d'autres belles choses qui, dans ma mémoire,
23 resteront gravées dans ma mémoire et dont je me souviendrai
24 et j'essaierai de chasser ce mauvais sentiment douloureux.

25 **ME BREEN OUELLETTE** : Melodie, vous vouliez

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 ajouter quelque chose sur les dons et forces de Cheryl?

2 **MME MELODIE CASELLA** : Que Cheryl était une
3 femme très forte et résiliente. Et c'était une personne qui
4 tentait toujours de trouver une solution à un problème. Et
5 là, je pense beaucoup à ce qu'elle m'a transmis quand
6 j'étais une jeune femme et qu'elle a fait de son mieux
7 pour... pour tenter de... de me soutenir, peu importe... peu
8 importe ce qui se passait dans ma propre vie. Et elle
9 trouvait toujours un moyen de me faire sourire et de me
10 faire voir que, que les choses s'arrangeraient.

11 **ME BREEN OUELLETTE** : Gertie, quel résultat
12 souhaitez-vous obtenir de votre témoignage aujourd'hui?

13 **MME GERTRUDE PIERRE** : Eh bien, ce que
14 j'aimerais voir, c'est que les femmes aient plus d'endroits
15 sûrs dans notre société. Où il y aurait plus de maisons
16 d'hébergement et de services de soutien offerts et elles,
17 bien, pourraient avoir un endroit où aller quand elles,
18 bien, sans chercher partout pour avoir de l'aide comme des
19 thérapies ou autre chose. Que ça soit en place pour nos
20 femmes.

21 Et, bien, qu'elles puissent... quand elles
22 ont besoin de suivre un traitement, que le traitement soit
23 accessible. Et qu'elles n'aient pas à attendre pendant des
24 semaines ou des mois avant de pouvoir y aller pour essayer
25 et se réhabiliter elles-mêmes de leurs dépendances à

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 l'alcool et aux drogues.

2 Et, je crois vraiment que, bien, les... les
3 femmes ont vraiment besoin que les gens leur démontrent le
4 respect, les soins et l'amour qu'elles méritent, au lieu de
5 la violence systémique qui se produit autour d'elles. Parce
6 que trop de nos femmes sont victimes de violence de nos
7 jours. Alors, je pense qu'on doit vraiment avoir beaucoup de
8 services pour, non seulement les femmes, mais aussi les
9 hommes pour qu'ils apprennent, bien, comment traiter les
10 femmes avec respect, au lieu d'être aussi violent avec
11 elles.

12 Parce que, bien, on... on... beaucoup de nos
13 gens souffrent encore du système de pensionnats dans lequel
14 ils ont été. Et ça doit vraiment être examiné et travaillé
15 parce que beaucoup de nos personnes vivent avec la douleur.
16 Et, bien, dans les pensionnats, on ne vous apprenait jamais,
17 au grand jamais, à être parent. On ne vous apprenait jamais
18 à aimer. On ne vous apprenait jamais à prendre soin des
19 autres. Vous étiez isolé. Vous n'avez jamais rien fait,
20 bien, tout était regroupé ensemble. Jamais rien n'était fait
21 individuellement. Vous n'avez jamais pensé pour vous-même.
22 Alors maintenant, aujourd'hui, nos gens doivent vraiment
23 prendre conscience qu'ils sont irremplaçables et qu'ils
24 peuvent accomplir, bien, les choses qu'ils ont besoin de
25 faire pour retourner à l'école, s'éduquer et devenir de bons

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 parents. Et, bien, aimer et prendre soin et se respecter les
2 uns les autres. Je crois vraiment que, bien, on doit
3 vraiment se pencher là-dessus.

4 **ME BREEN OUELLETTE** : Et, Trevor,
5 pourriez-vous nous dire quel résultat vous espérez obtenir
6 de votre témoignage aujourd'hui, en ce qui concerne les
7 enfants des femmes assassinées et... et disparues?

8 **M. TREVOR JOE** : J'espère... je... je pense
9 que les enfants qui vivent avec ce genre de traumatisme, la
10 meilleure chose pour eux... genre, tout le monde parle des
11 thérapies et de la psychiatrie et de tout ça. Et c'est bien
12 de... d'avoir ces personnes à qui parler, mais j'ai trouvé
13 que ce qui m'a le plus aidé, c'est d'avoir fait partie
14 d'équipes sportives parce qu'ils ne m'ont pas seulement aidé
15 à traverser cette période. Quelques-uns de mes coéquipiers
16 de quand j'avais huit ou neuf ans sont encore de très bons
17 amis aujourd'hui. Donc je pense que, dans le cas d'un
18 enfant, si vous l'inscrivez dans la bonne équipe sportive et
19 le gardez très occupé, ça... ça va l'aider... ça va l'aider
20 toute sa vie.

21 **ME BREEN OUELLETTE** : Et, Trevor, vous...
22 vous venez de me chuchoter que vous voulez transmettre un
23 message aux Canadiens?

24 **M. TREVOR JOE** : Mon message est que je suis
25 très reconnaissant et honoré de participer à cette guérison,

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 mais le fait qu'on est ici témoigne de l'inégalité raciale
2 et de l'inégalité entre les sexes dans notre pays. Merci.

3 **ME BREEN OUELLETTE** : Ben, quel résultat
4 espérez-vous obtenir de votre témoignage aujourd'hui?

5 **M. BENEDICT PIERRE** : Eh bien, pour moi,
6 bien, ce... cette enquête a d'abord et avant tout donné la
7 parole à ma famille. Bien, vous avez entendu, bien, dans
8 certains de ces témoignages, beaucoup de, bien, de douleur
9 et de souffrance. Les inquiétudes qu'on a au sujet des...
10 des institutions du système judiciaire ou de la justice,
11 bon, concernant la police, les coroners, bien, les questions
12 médiatiques, vous... vous savez. Et tellement de choses,
13 vous savez, sont arrivées et se sont déroulées pendant ce
14 processus que, bien, on met au clair qu'on espère pouvoir
15 faire la lumière sur les points où des changements doivent
16 être apportés. Bien, pour les familles, vous savez, qui
17 doivent vivre et traverser cette épreuve quand ces, bien,
18 ces choses horribles, bien, arrivent dans la société. Et les
19 familles doivent être confrontées pour faire face à ça.

20 Bien, on doit être sur, bien, un pied
21 d'égalité. Comme mon... mon cousin vient juste de dire,
22 bien, les préjugés racistes ou sexistes. Bien, la... la
23 vision coloniale, bien, des institutions. Et l'une des
24 choses, bien, sur lesquelles je veux vraiment amener
25 l'attention après l'enquête est le... le gouvernement

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 provincial qui est actuellement, bien, dirigé par le NPD et
2 la... la Coalition verte. C'est que sous le... le
3 gouvernement libéral, le mandat a... a été établi concernant
4 l'Enquête sur les femmes autochtones disparues ou
5 assassinées (sic), donc selon la... *Privacy Inquiry Act*...
6 le mandat a été établi, bien, grâce à des renseignements qui
7 ont été échangés entre Judy Wilson Raybould et le procureur
8 général de la Colombie-Britannique, là où il y a un
9 document, c'est le document 802, l'Enquête sur les femmes
10 autochtones disparues ou assassinées (sic). Et c'est entré
11 en vigueur le 9 novembre 2016, à la suite de renseignements
12 obtenus du gouvernement fédéral, selon lesquels il y a un
13 article... l'article 42, paragraphes A et B, où la
14 Commission ne peut pas conclure qu'il y a eu inconduite,
15 bien, de la part d'une personne ou ne peut créer de rapport
16 de conclusion d'inconduite de la part d'une ou de plusieurs
17 personnes. Et ils ne peuvent pas... la Commission ne peut
18 pas non plus, bien, remettre en question les... les
19 problèmes liés aux décisions du procureur prises par, bien,
20 le système judiciaire.

21 Et beaucoup des différentes choses qui nous
22 concernaient par rapport à la violation par la Commission,
23 bien, les audiences et l'information, bien, et si ce n'était
24 pas de la rigueur et de l'intelligence de ma sœur dans ses
25 recherches et son éducation pour mettre tout ça en lumière,

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 vous savez, on a vraiment besoin de renverser tout ça. Bien,
2 et ce que le gouvernement libéral a adopté et demandé au...
3 au NPD de, bien, modifier pour que la Commission puisse
4 aller de l'avant et tenir les gens responsables et
5 redevables. Bien, l'Ontario en est un exemple. La police
6 là-bas avec les problèmes auxquels elle est confrontée dans
7 l'Est, que la... la Commission a pu, au moyen de son
8 processus avec les 14 autres provinces et gouvernements
9 territoriaux, où une équipe de médecine légale a été formée
10 voilà, bien, et tous les problèmes qui ont été traités par
11 la police en Ontario, bien, où elle peut remettre en
12 question pour déterminer s'il y a des constats d'inconduite.

13 Parce que moi et mon (ma) cousin(e) ce qu'on
14 disait avant de venir ici, c'est que, vous savez, ce
15 processus est mis en place parce qu'il y a des défauts. Et
16 ces défauts doivent être corrigés. Et, vous savez, il faut
17 qu'il y ait, bon, une restructuration, que ce soit des
18 politiques ou de la loi ou de quoi que ce soit d'autre pour
19 que le changement commence à se produire, vous savez, sur le
20 terrain pour les collectivités autochtones. Qu'on vive dans
21 une région rurale ou urbaine, bien, il y a tellement de
22 situations où les choses sont inégales pour nos gens. Et on
23 est surreprésenté dans beaucoup de domaines différents de la
24 société, mais on est encore... on représente une si petite
25 marge.

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 Donc, je crois que ce sont les changements
2 que je veux voir à la suite de ce que j'ai raconté
3 aujourd'hui en l'honneur de ma cousine Cheryl. Faire
4 entendre la voix de son esprit, l'esprit de ma tante Linda
5 et l'esprit de ma grand-mère Carrie. Parce que c'est ça
6 qu'on veut changer pour les générations futures à mesure
7 qu'on... qu'on progresse. Bien, parce que c'est ce qu'on
8 doit tous faire ensemble, c'est aller de l'avant ensemble,
9 uni. Et de rendre la société meilleure pour tout le monde.
10 Merci.

11 **ME BREEN OUELLETTE** : Et, Delilah, quel
12 résultat souhaitez-vous obtenir de votre témoignage
13 aujourd'hui en ce qui concerne les atteintes à la vie
14 privée?

15 **MME DELILAH PIERRE** : Eh bien, je veux que la
16 Commission des libérations conditionnelles du Canada rende
17 des comptes. Que les gens fassent bien leur travail et
18 gardent la communauté sécuritaire. Mais ils ont fait
19 totalement le contraire en me mettant en danger. Et là, je
20 veux aussi que le commissaire à la protection de la vie
21 privée du Canada fasse bien son travail, qu'il fasse le
22 suivi des cas où il y a atteinte à la vie privée. Et qu'il
23 fasse une enquête approfondie, plutôt que de juste donner
24 tape sur l'épaule et dire que, bien, il libère ce
25 contrevenant et qu'on est en sécurité. Des changements

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 doivent être apportés et les procédures doivent être bien
2 suivies en toute sécurité dans les institutions lorsque les
3 familles doivent s'adresser à la Commission des libérations
4 conditionnelles parce que c'est déjà assez difficile pour
5 eux comme c'était le cas pour ma famille. Sans parler de
6 faire face à l'atteinte à la vie privée. Si les choses ont
7 été bien faites, alors, bien, on mérite d'être entendus en
8 tant que famille.

9 **ME BREEN OUELLETTE** : Merci. Et, Melodie,
10 quel résultat souhaitez-vous obtenir de votre témoignage
11 aujourd'hui concernant l'initiative des Sentiers, et la
12 Commission des libérations conditionnelles, et les
13 ressources pour les familles?

14 **MME MELODIE CASELLA** : Je pense que, selon
15 les recherches que j'ai faites sur le programme Sentiers
16 autochtones qui a été lancé en Ontario, celui-ci a été mis
17 sur pied parce qu'on... nos membres des Premières Nations
18 sont surreprésentés dans les institutions. Et que c'était
19 quelque chose qui aidait, et là ils ont ouvert les portes
20 pour permettre à tout le monde de participer à ce programme
21 et de revendiquer notre culture quand tellement de
22 contrevenants ont bafoué nos peuples autochtones. Ça, ça
23 doit être revu. Et là, sérieusement reconsidéré pour
24 qu'aucune autre famille n'ait à subir ce que ma famille a
25 vécu, assise dans cette pièce ce jour-là, se faire dire

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 qu'il y a une audience tenue avec l'aide d'un Aîné. Que se
2 serait-il passé si ça avait été une famille qui ne savait
3 pas qu'elle avait des droits et qu'elle serait venue et
4 qu'elle aurait assisté au processus? Et si un Aîné avait été
5 assis à côté d'un contrevenant qui a assassiné...
6 sauvagement assassiné sa cousine, sa mère, sa sœur, sa
7 tante, sa grand-mère?

8 On doit voir à protéger nos gens dans nos
9 collectivités en adaptant ces programmes mis en place pour
10 que les contrevenants soient capables de passer à travers
11 les mailles du filet, d'échapper au système et de se
12 retrouver dans la société. Parce que ces problèmes auxquels
13 ma famille a été confrontée, que... que, je ne peux pas
14 m'empêcher d'y revenir, si une famille n'avait personne
15 d'assez fort, même si on ne se sentait pas si fort, pour
16 faire des recherches et faire tout en son possible pour
17 essayer de chercher et de trouver une forme de justice ou
18 les réponses dont ma famille avait besoin de la Commission
19 canadienne des libérations conditionnelles.

20 On... comme j'ai dit, on devient l'expert.
21 Bien, et j'ai eu la chance de recevoir de l'aide financière
22 pour obtenir un diplôme à l'université, mais ce n'était pas
23 censé être pour devenir une chercheuse qui lutte contre les
24 services aux victimes, les libérations conditionnelles,
25 Service correctionnel Canada. Et, plus tard, d'aider ma sœur

**Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)**

1 avec le commissaire à la protection de la vie privée du
2 Canada. Ces injustices ne devraient pas se produire après
3 l'incarcération d'un délinquant. Parce qu'on est totalement
4 à nouveau victime une fois de plus et on se demande comment
5 on peut avoir confiance dans ce système. Je crois donc que
6 les changements apportés par l'initiative des Sentiers, le
7 « Red Path », doivent être reconsidérés. La tenue
8 d'audiences tenues avec l'aide d'un Aîné doit être
9 reconsidérée. Et, pour toutes les évaluations effectuées
10 auprès des détenus en établissement, il doit y avoir une
11 meilleure évaluation qui va... s'ils doivent participer à
12 certains programmes, que ceux-ci soient énumérés et décrits
13 pour qu'une famille puisse en être au courant dès le départ.
14 Ne pas s'asseoir dans la pièce d'à côté avant qu'une
15 audience de libération conditionnelle n'ait lieu.

16 Et je pense que, parmi les choses j'espérais
17 qui changent quand j'ai assisté à une réunion du Comité
18 consultatif des victimes avec ma mère et Freda, c'est que,
19 lorsqu'une famille passe par un processus judiciaire, elle
20 n'est pas prête à s'inscrire auprès des services aux
21 victimes parce que le délinquant reçoit une peine légère,
22 mais elle a toujours le droit de s'inscrire. Mais au moment
23 où une... où une famille n'est probablement pas prête à
24 s'inscrire. Alors j'ai suggéré de dire au directeur des
25 services aux victimes de la région du Pacifique : « Pourquoi

**Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)**

1 ne peut-il pas y avoir un formulaire permettant à un membre
2 de la famille de dire " Veuillez communiquer avec moi dans
3 six mois parce que je ne suis pas prêt à m'inscrire, mais je
4 pourrais l'être dans six mois ou un an. " »

5 Parce qu'à ce moment-là, on ne se sent pas
6 prêt parce qu'on veut laisser cette épreuve derrière nous et
7 commencer à passer à autre chose. Mais là, ma mère et moi on
8 a fini pas se faire inscrire, comme, juste avant cette
9 audience de libération conditionnelle. Et j'aurais aimé
10 qu'on ait eu cette possibilité dès le début, en fait, après
11 les... les procédures judiciaires. Mais il n'était pas
12 possible de s'inscrire auprès des services aux victimes dans
13 six mois ou un an. Donc, je crois que ça devrait être mis à
14 notre disposition après des procédures judiciaires.

15 Et que les services d'assistance judiciaires
16 et le soutien devraient être offerts au moment où un membre
17 de la famille est inscrit pour l'aider et l'assister parce
18 que si d'autres familles veulent en faire partie, ça devrait
19 également être à leur disposition. Plutôt que de la distance
20 séparant ce par quoi ma famille a passé. Et je suis certaine
21 que toutes les autres familles au Canada qui vivent dans une
22 communauté rurale n'ont probablement même pas de bureau des
23 Services aux victimes. Je pense donc que les familles
24 devraient y avoir plus facilement accès pour obtenir le
25 soutien dont elles ont besoin pour se préparer à une

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 audience de libération conditionnelle, ainsi qu'à toute la
2 paperasse qui suivra. Parce qu'on n'a... certains d'entre
3 nous n'ont pas la technologie nécessaire pour numériser des
4 documents ou même envoyer des courriels. On... certains ne
5 peuvent pas se le permettre, c'est trop cher.

6 **ME BREEN OUELLETTE** : Et pensez-vous qu'un
7 délinquant diagnostiqué cliniquement dangereux, qui n'a
8 aucune chance d'être guéri, devrait être considéré comme
9 admissible à une libération conditionnelle sur la base de ce
10 que vous comprenez qui doit être considéré?

11 **MME MELODIE CASELLA** : Non. Parce que le
12 processus qu'ils adoptaient, comme je l'ai dit, pour tous
13 les différents programmes qui ont été menés dans
14 l'établissement, ça repose sur le risque d'évasion et non
15 sur la réalité du diagnostic posé par un psychologue sur ce
16 qui se passe avec le contrevenant. Il faut donc que ça
17 devienne une évaluation complète et globale et non pas
18 seulement une évaluation qui détermine si oui ou non ils
19 risquent de s'évader de l'établissement ou de prendre la
20 fuite pendant un programme de placement à l'extérieur. Ce
21 n'est pas tout.

22 D'après ce que vous avez entendu aujourd'hui
23 sur ce qu'il a fait à ma cousine Cheryl, ça n'a jamais été
24 pris en considération, même pas en partie, ni même les
25 rapports psychologiques que j'ai lus sur le risque moyen à

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 élevé de récidive de nature sexuelle. Mais ça... ça ne
2 décrit même pas ce qu'il a fait à ma cousine Cheryl.

3 **ME BREEN OUELLETTE** : Et je crois comprendre
4 que vous voulez transmettre un message aux Canadiens et leur
5 dire pourquoi ils devraient être préoccupés, comme vous.

6 **MME MELODIE CASELLA** : Le message que
7 j'aimerais transmettre, avec tout ce que ma famille a subi,
8 depuis le moment où on a appris que Cheryl avait été
9 assassinée jusqu'à bien après l'audience de libération
10 conditionnelle, est que les Canadiens doivent avoir peur de
11 ce système qui est devenu une porte tournante pour les
12 contrevenants. Parce que cette personne qui a fait ça à ma
13 cousine était entraîneur de hockey pour jeunes garçons. On
14 l'implorait de... de lui faire confiance en présence de ces
15 enfants. Et là, quand on découvre qu'il y a d'autres
16 délinquants en liberté, ils pourraient aussi bien être la
17 personne qui conduit votre taxi, qui conduit votre autobus,
18 qui marche dans la rue, qui passe à côté de vous sans même
19 que vous le sachiez.

20 Tout le monde au Canada devrait avoir peur
21 de ce qui se passe au Service correctionnel du Canada et de
22 ce que ma famille a subi. Et de ce qui aurait pu se passer
23 si... si on n'avait pas fait partie du processus de
24 libération conditionnelle et qu'il avait été libéré. Parce
25 que son évaluation repose sur le risque qu'il s'évade, pas

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 sur le risque qu'il... qu'il récidive et fasse ça à
2 quelqu'un d'autre. Et qu'une autre famille passe par le
3 deuil de ce qu'on a vécu.

4 Je pense donc qu'avec l'occasion qu'on a eue
5 de prendre la parole ici aujourd'hui, j'espère que les
6 Canadiens réfléchiront... réfléchiront sérieusement à ce qui
7 se passe au Service correctionnel du Canada parce que ce
8 n'est pas normal. Ce n'est pas de la justice à partir du
9 moment où il a été envoyé en prison.

10 **ME BREEN OUELLETTE** : Merci. Je vais
11 maintenant demander au commissaire s'il a des questions à
12 poser à la famille.

13 **COMMISSAIRE BRIAN EYOLFSON** : Merci beaucoup.
14 Je n'ai pas de questions précises. Je pense qu'à ce
15 stade-ci, je tiens à remercier chacun d'entre vous d'être
16 venu et de nous avoir raconté votre histoire aujourd'hui.
17 D'avoir la force de raconter une perte aussi terrible,
18 mais... et je veux simplement reconnaître votre force et
19 votre résilience en tant que famille aussi. Pour... et merci
20 d'être venu ici et de nous avoir parlé de Cheryl et d'avoir
21 raconté de belles choses aussi. De bons souvenirs et les...
22 les photos qui ont été montrées. Je tiens donc à vous
23 remercier d'avoir contribué au travail de la Commission
24 d'enquête, d'avoir partagé vos vérités non seulement avec
25 nous, mais aussi avec l'ensemble du Canada aujourd'hui.

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 Et pour vous remercier d'avoir fait don de
2 cette vérité et de l'avoir racontée, on a quelques petits
3 cadeaux de réciprocité qu'on aimerait vous remettre avant de
4 conclure. Je vais demander aux grands-mères qui sont ici
5 avec moi, Blu et Florence, si elles... si elles veulent bien
6 m'aider à remettre ces cadeaux avant de conclure.

7 **MME LAUREEN « BLU » WATERS-GAUDIO** : Alors,
8 au nom de... au nom de la Commission, on aimerait vous
9 offrir ces petits cadeaux. Ce sont des plumes d'aigle qui
10 proviennent de Thompson. Les matriarches nous en ont envoyé
11 500, et on les a remises à des familles comme la vôtre, en
12 signe de respect envers vous. Et pour vous donner un outil
13 que vous pourrez utiliser dans votre cheminement vers la
14 guérison. Alors ce sont des plumes d'aigle qui ont été
15 récoltées à Thompson, au Manitoba. Et en plus, avec elles,
16 il y a des paquets de graines. Et ces graines sont des
17 fraises sauvages. On vous les donne parce que, tout d'abord,
18 c'est un remède pour les femmes. Donc, en mémoire de
19 votre... votre être cher. Et aussi, pour vous rappeler
20 que... vous mettez ces graines dans l'obscurité et elles
21 restent inactives pendant longtemps, mais ensuite elles
22 commencent à pousser. Et une fois qu'elles voient cette
23 lumière, elles fleurissent, et elles... elles prennent vie.
24 Et votre famille est très forte, comme elles. Vous vous êtes
25 rassemblés, très forts comme ces racines que l'on retrouve

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 sous terre, et on voulait vous remercier des efforts et des
2 renseignements que vous nous avez fournis aujourd'hui.

3 Alors, merci beaucoup, on en est très reconnaissant. Ay-ay.

4 **(CHANTS ET TAMBOURS POUR LA FAMILLE)**

5 **ME BREEN OUELLETTE** : Excusez-moi? Oh, oui,
6 bien sûr. Commissaire, j'ajourne cette audience en votre
7 nom.

8 **--- Pièces (Code : P01P15P0402)**

9 **Pièce 1** : Chemise contenant trois images présentées lors du
10 témoignage public de la famille.

11 **Pièce 2** : Vidéo de Linda Joe (16,8 Mo, 43 seconds,
12 format MP4).

13 **Pièce 3** : Lettre de Gertrude Pierre au Service
14 correctionnel du Canada, datée du 16 août 2016.

15 **Pièce 4** : Lettre de Delilah Pierre au Service correctionnel
16 du Canada, datée du 25 octobre 2016.

17 **Pièce 5** : Lettre de Trevor Joe à la Commission canadienne
18 des libérations conditionnelles (non datée).

19 **Pièce 6** : Lettre à Raquel Marjorie Joe (non datée et non
20 signée).

21 **Pièce 7** : Deuxième lettre de Melodie Pierre au Service
22 correctionnel du Canada, datée du 16 août 2016.

23 **Pièce 8** : Lettre du Service correctionnel Canada/Services
24 aux victimes, région du Pacifique à
25 Melodie Casella, datée du 16 janvier 2017.

Jason Pierre, Delilah Pierre, Gertrude Pierre,
Benedict Pierre, Trevor Joe et Melodie Casella
(Cheryl Ann Joe et Linda Eleanor Joe)

1 **Pièce 9** : Décision de la Commission des libérations
2 conditionnelles du Canada concernant la
3 semi-liberté et la libération conditionnelle
4 totale refusée, datée du 13 janvier 2017 (huit
5 pages, dont une lettre de présentation adressée
6 à Melodie Casella).

7 **Pièce 10** : Lettre de Patrick Storey, de la Commission
8 canadienne des libérations conditionnelles, à
9 Delilah Pierre, datée du 26 janvier 2017.

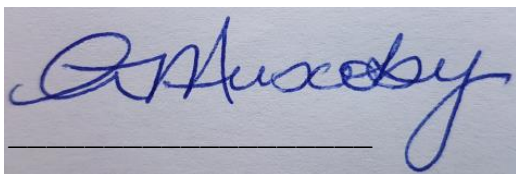
10 **Pièce 11** : Lettre de Jason Trudeau, Commissariat à la
11 protection de la vie privée du Canada, à
12 M^{me} Pierre, affranchie le 8 novembre 2017.

13 **Pièce 12** : Lettre de Patricia Barkaskas, directrice des
14 études de la Peter A. Allard Law School
15 Indigenous Community Legal Clinic, à Delilah
16 Pierre datée du 23 août 2017 (sept pages
17 incluant la documentation à l'appui).

18 --- La séance est levée à 13 h 32.

ATTESTATION DE LA COPISTE*

Je soussignée, Amanda Muscoby, transcriptrice judiciaire, atteste par la présente que j'ai transcrit ce qui précède et qu'il s'agit d'une transcription fidèle et exacte de l'audio numérique produit dans cette affaire.



Amanda Muscoby

Le 12 avril 2018

*Cette attestation renvoie à la transcription originale en anglais.